PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Zonage réglementaire

Echelle : 1/1 000ème

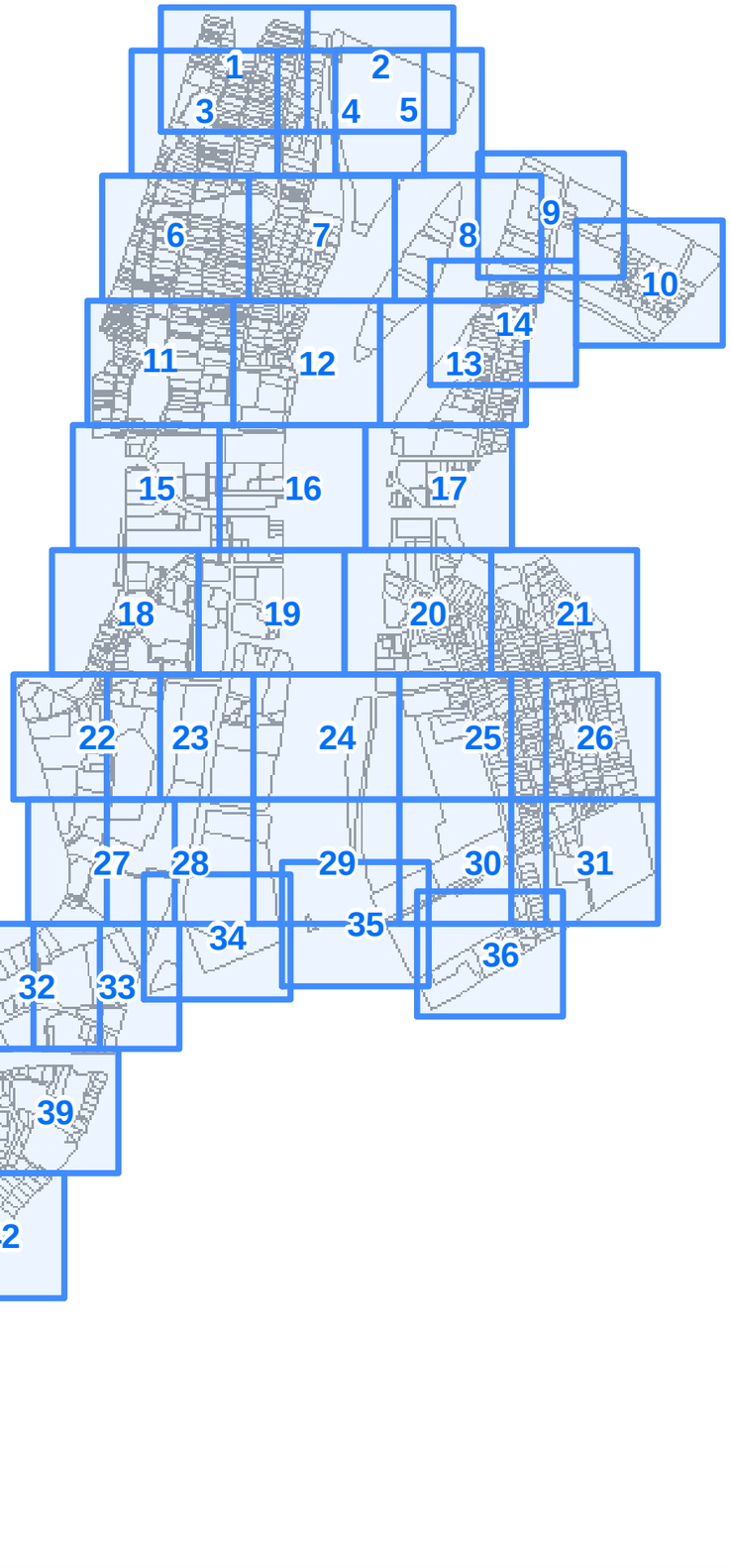

N

0 100 200 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 1 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

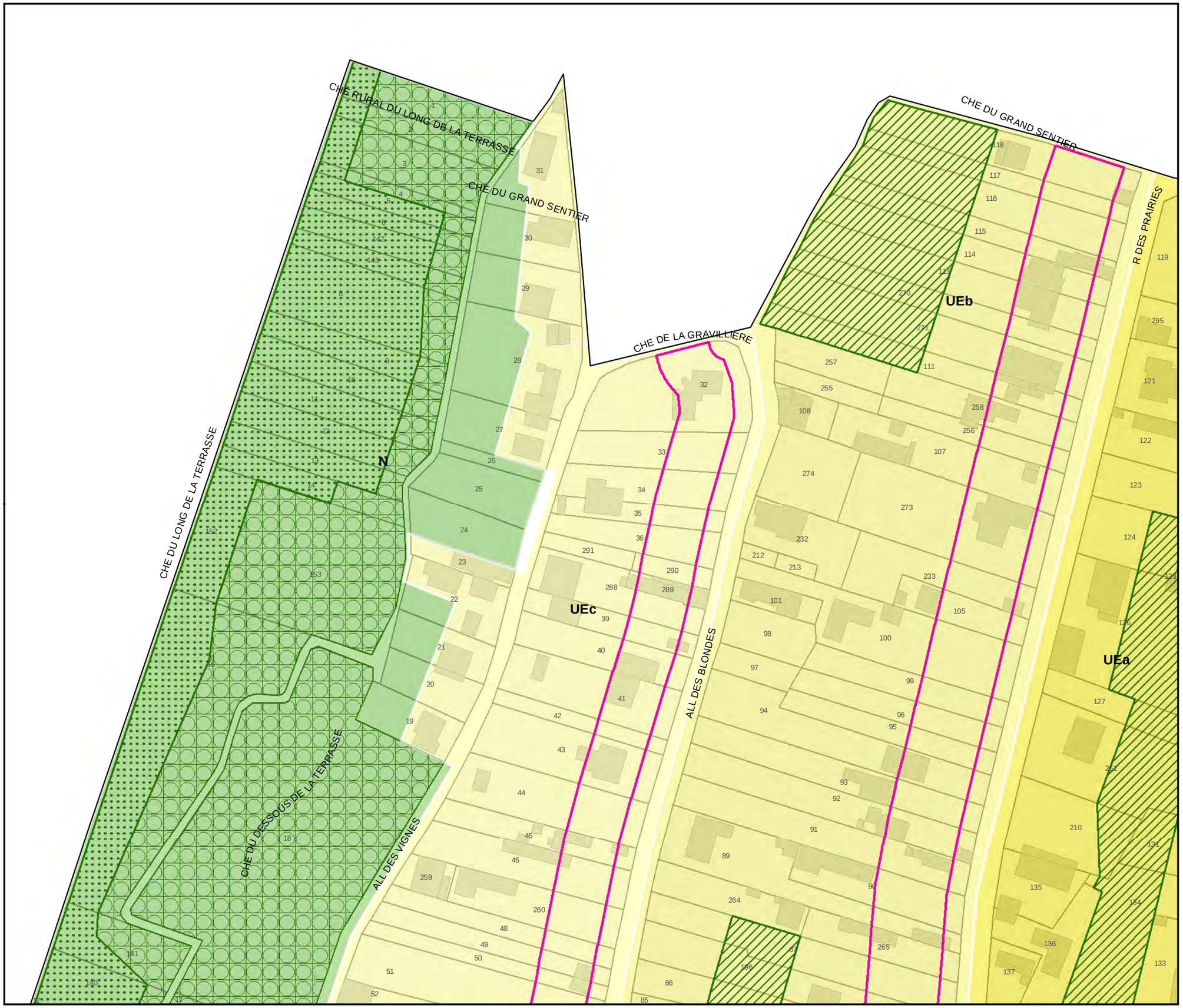

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

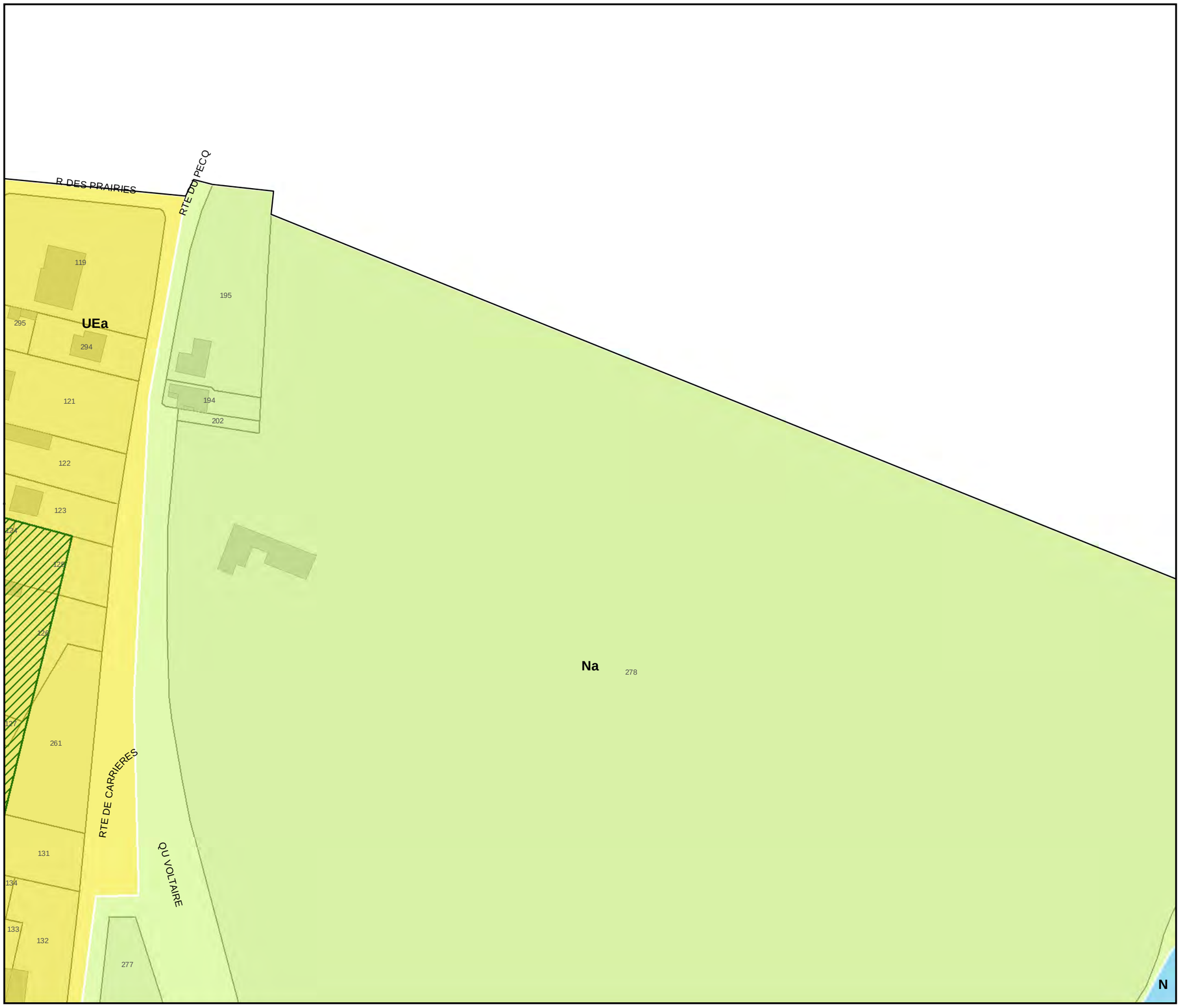

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 2 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 3 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

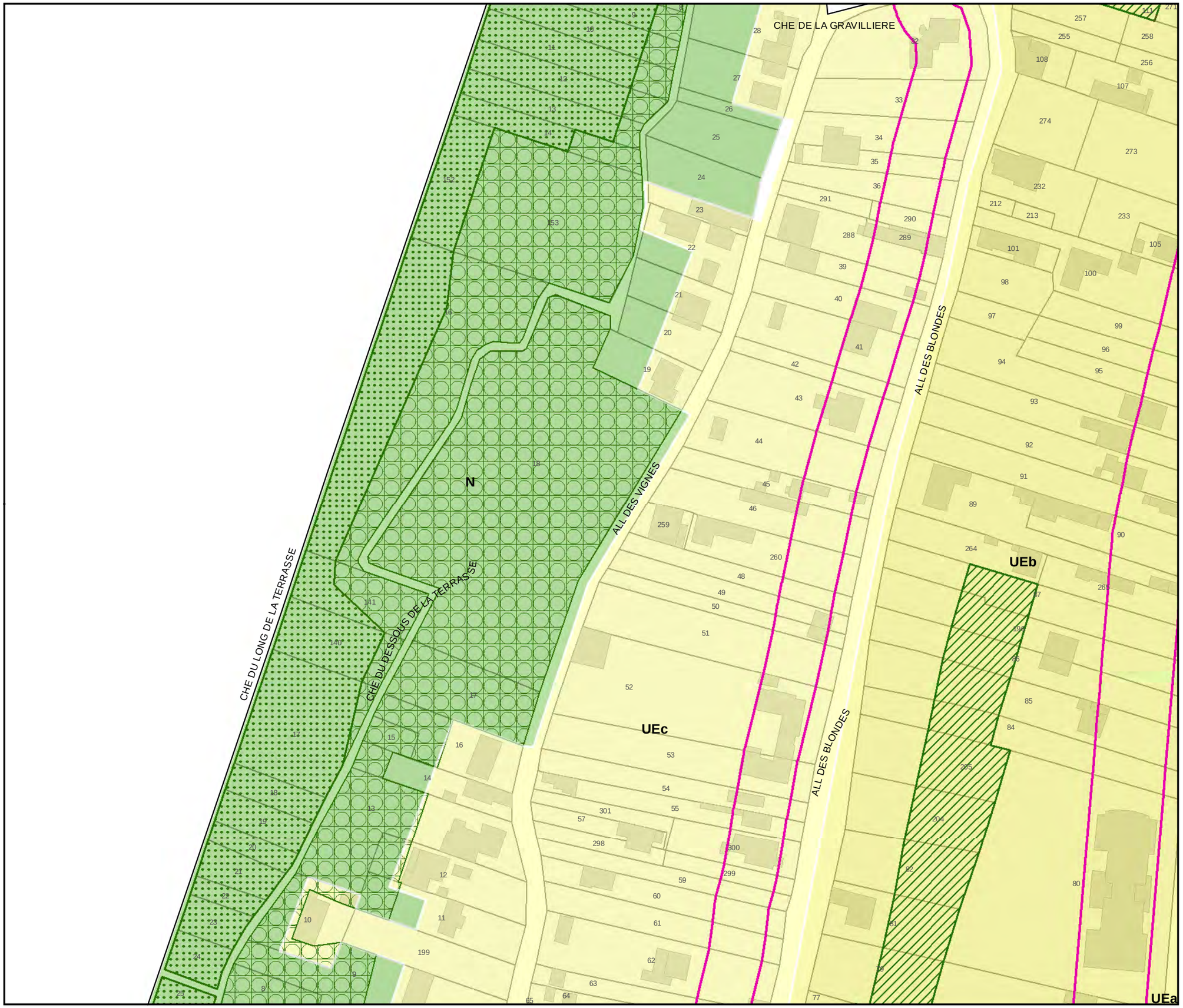

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 4 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

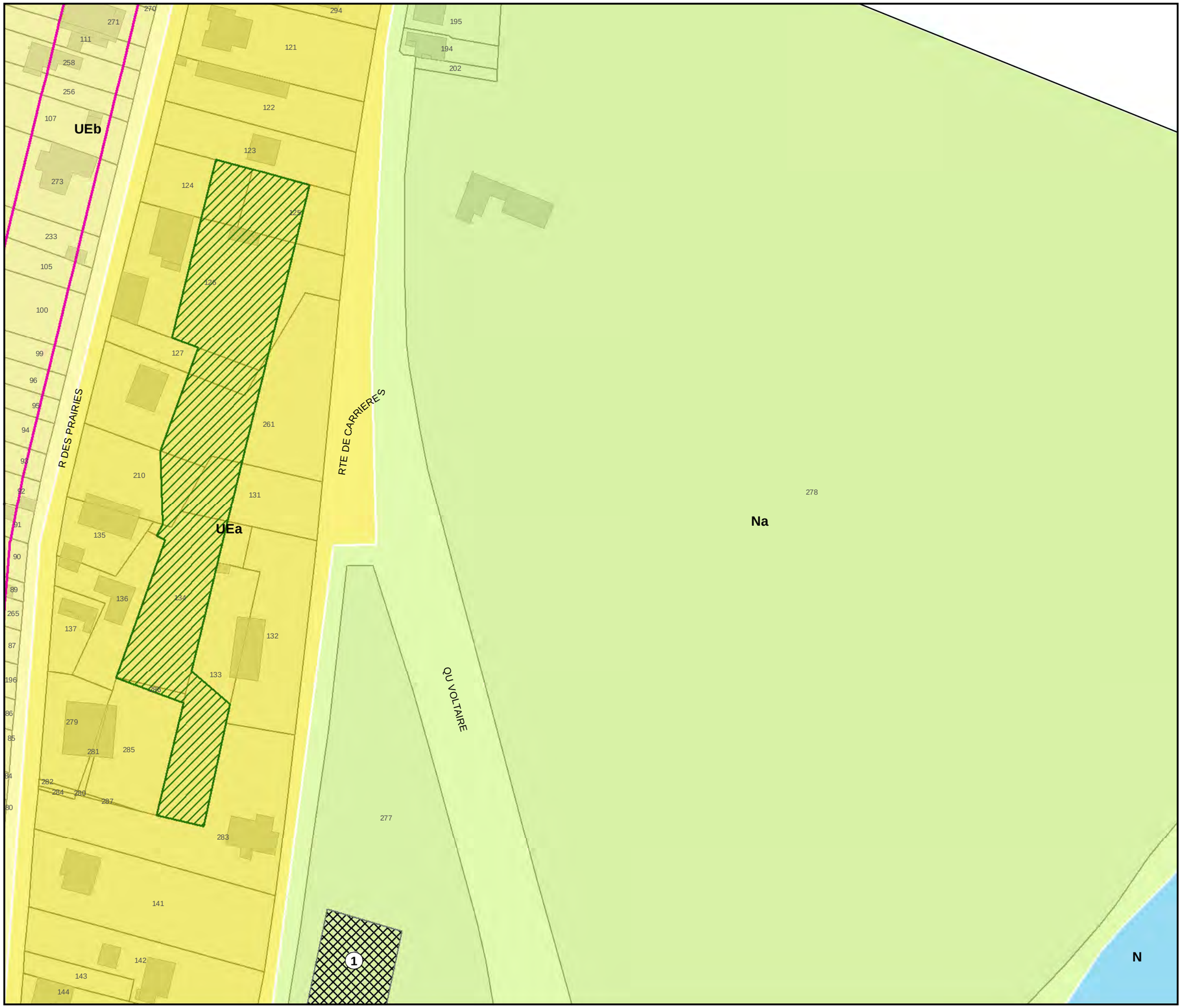

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 5 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

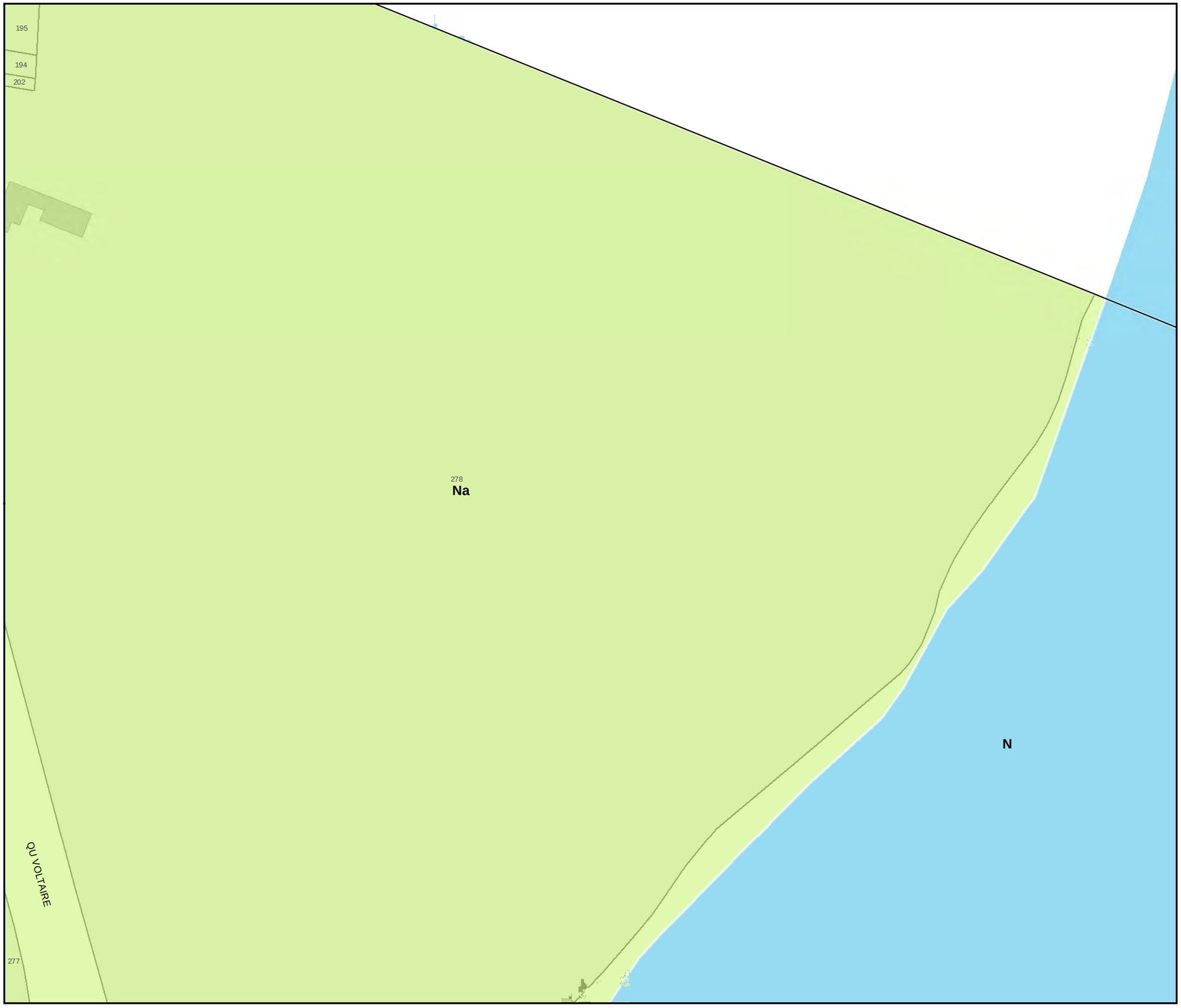

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

N

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 6 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

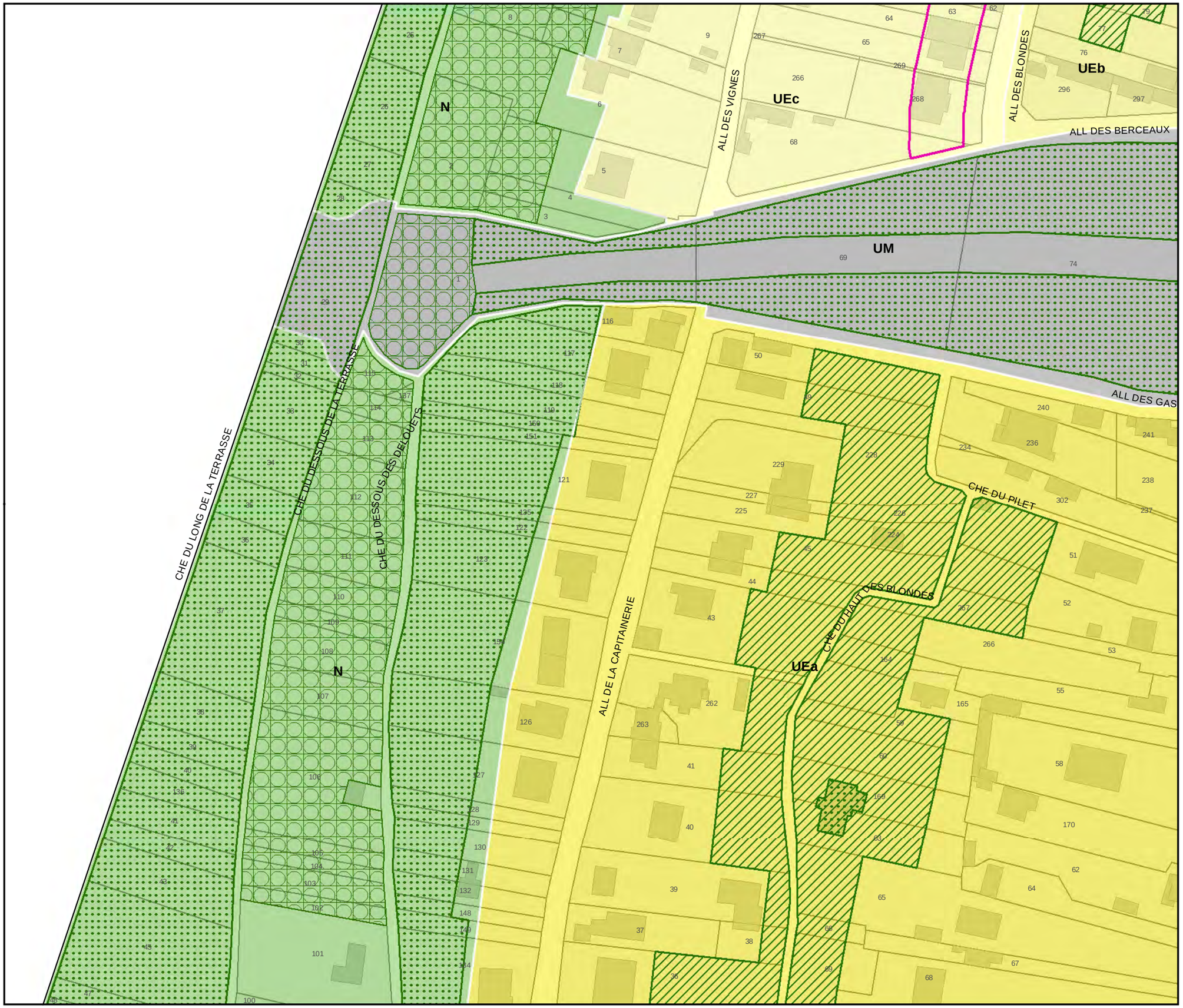

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 7 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

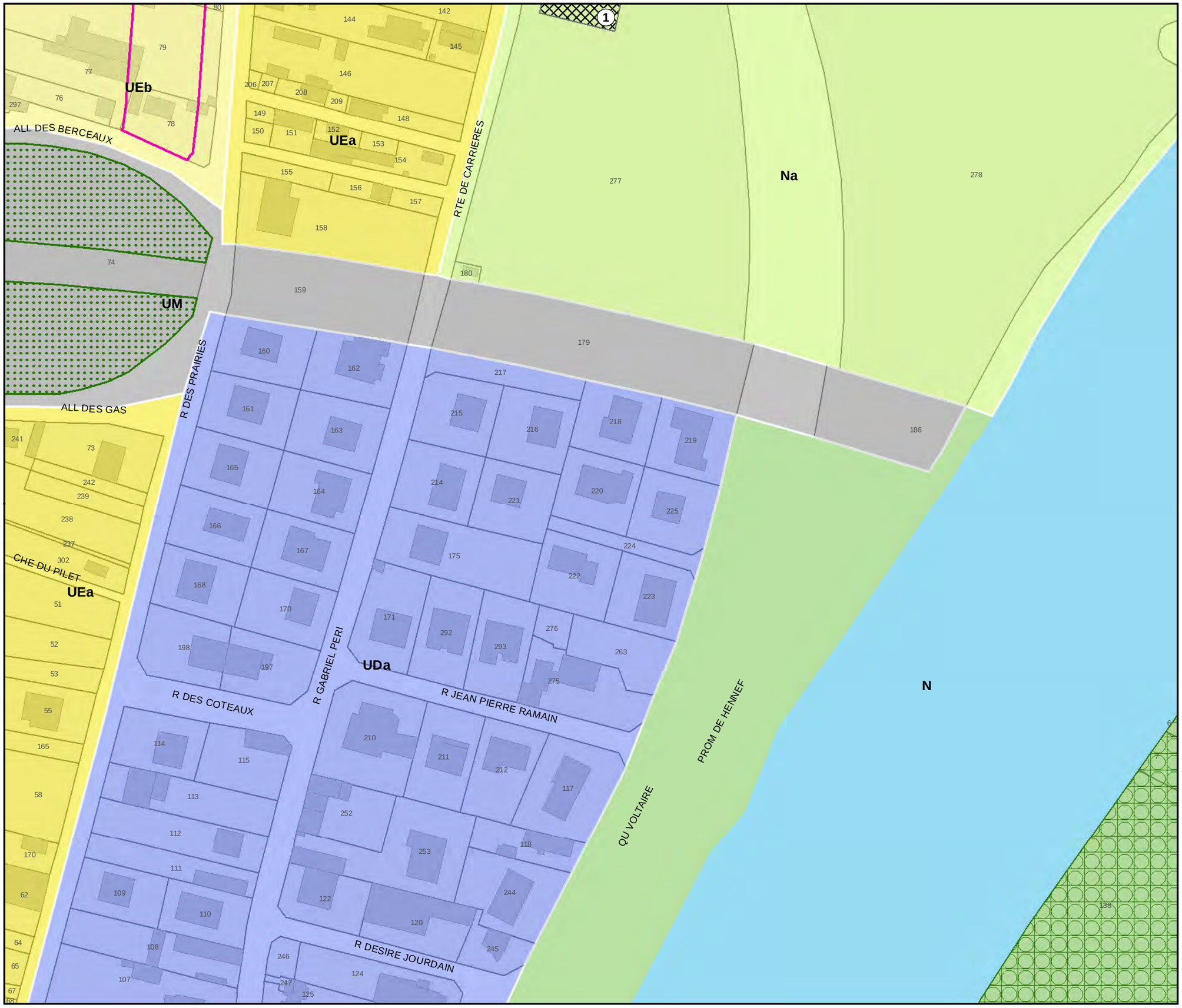

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 8 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 9 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

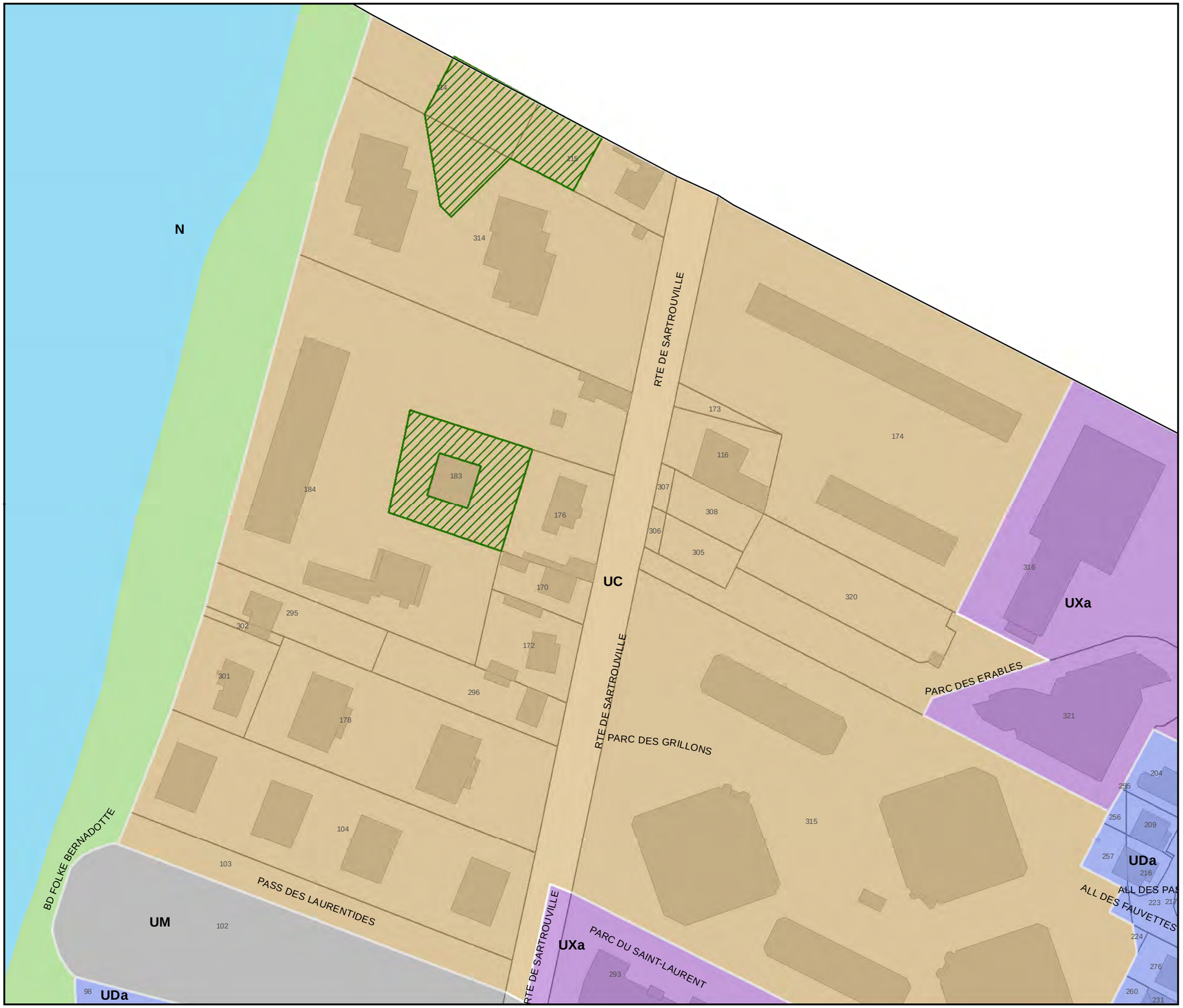

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 10 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

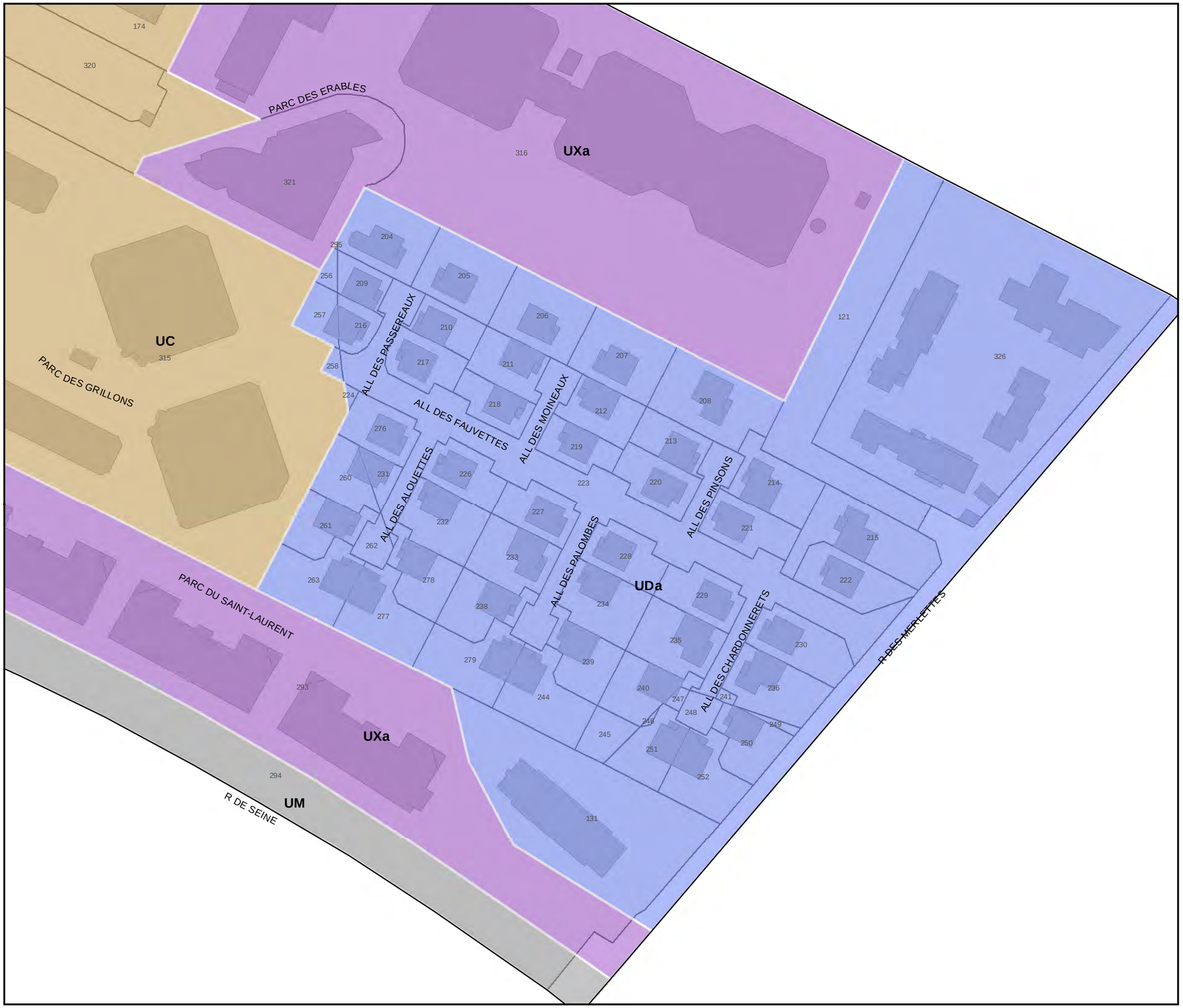

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 11 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

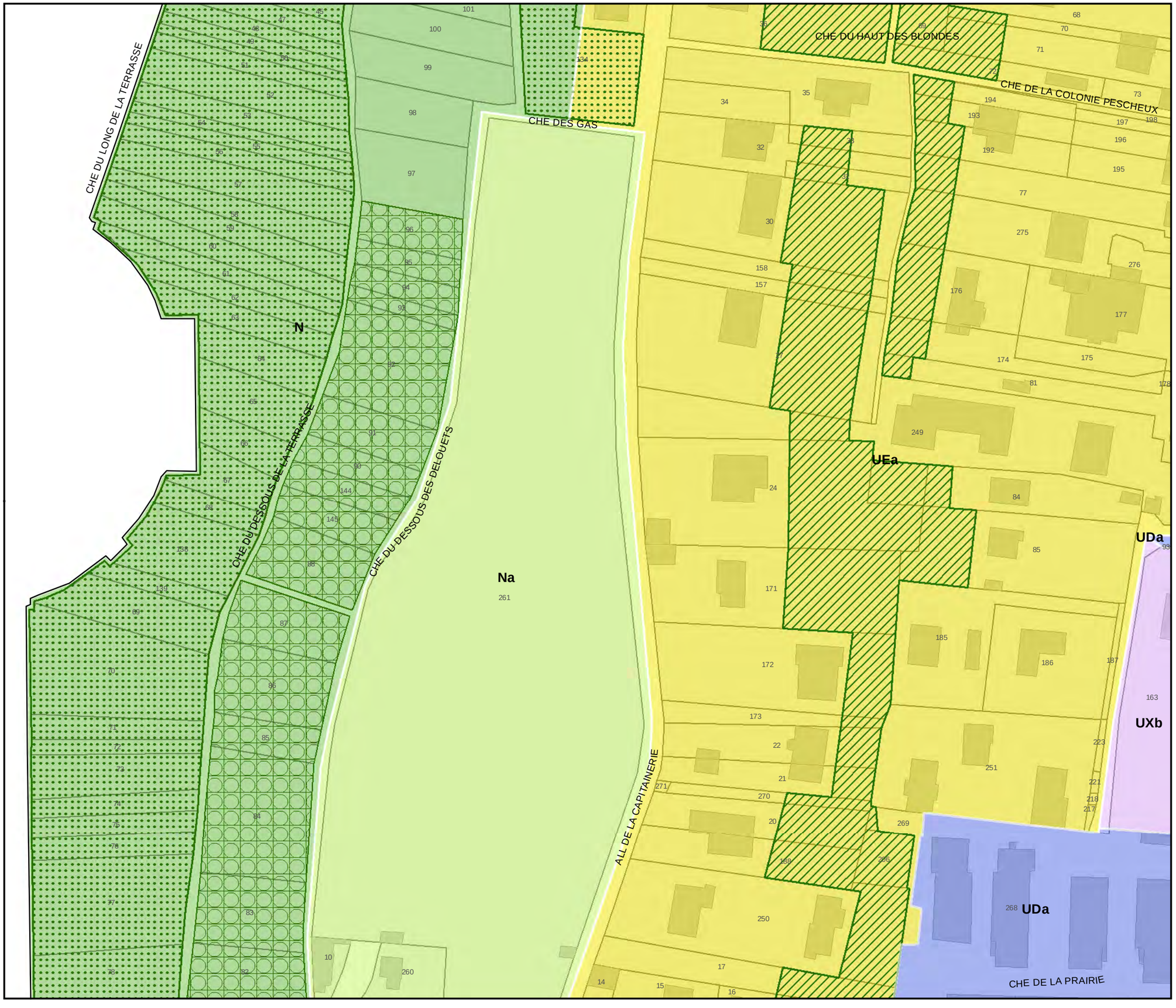

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 12 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

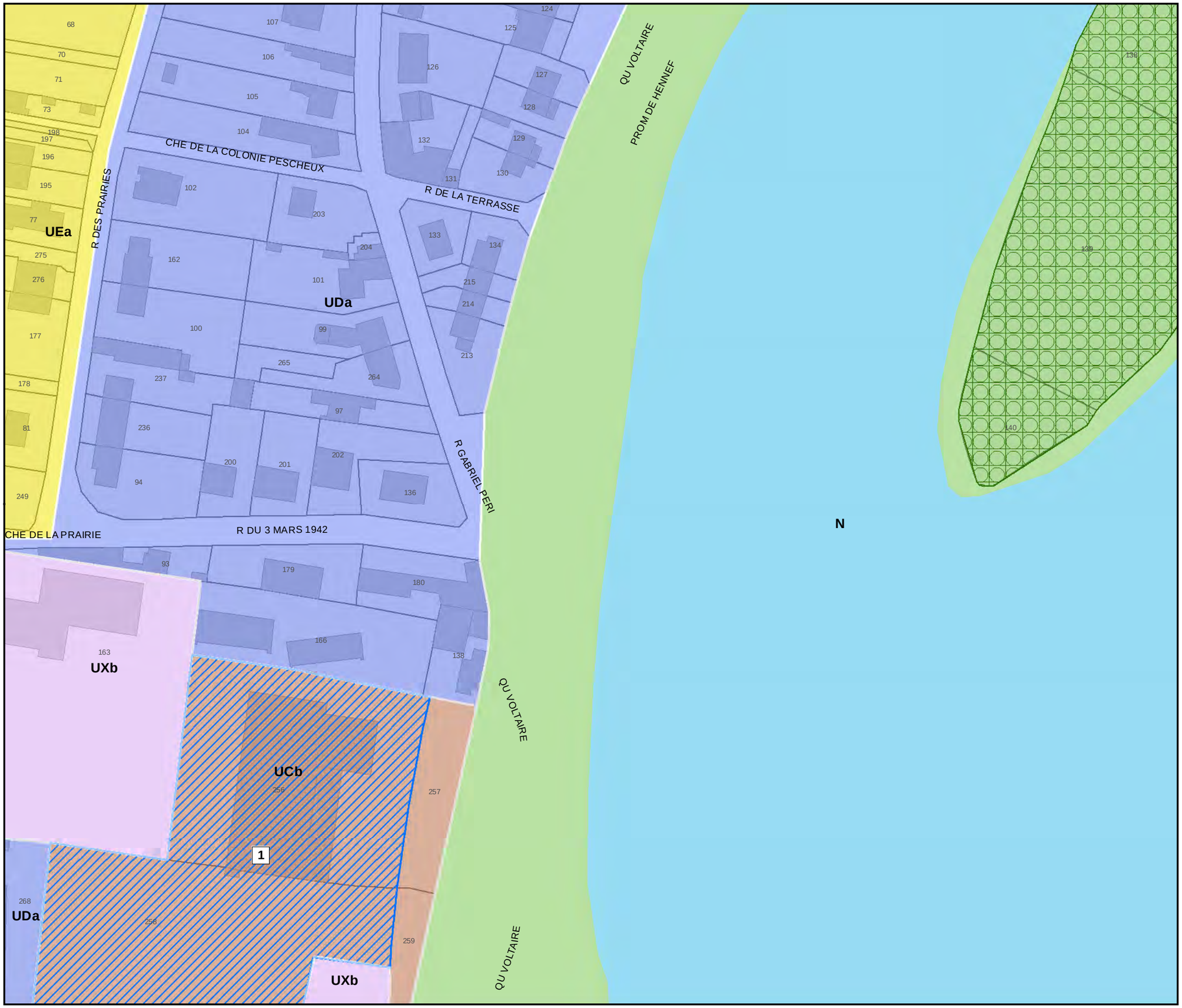

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 13 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

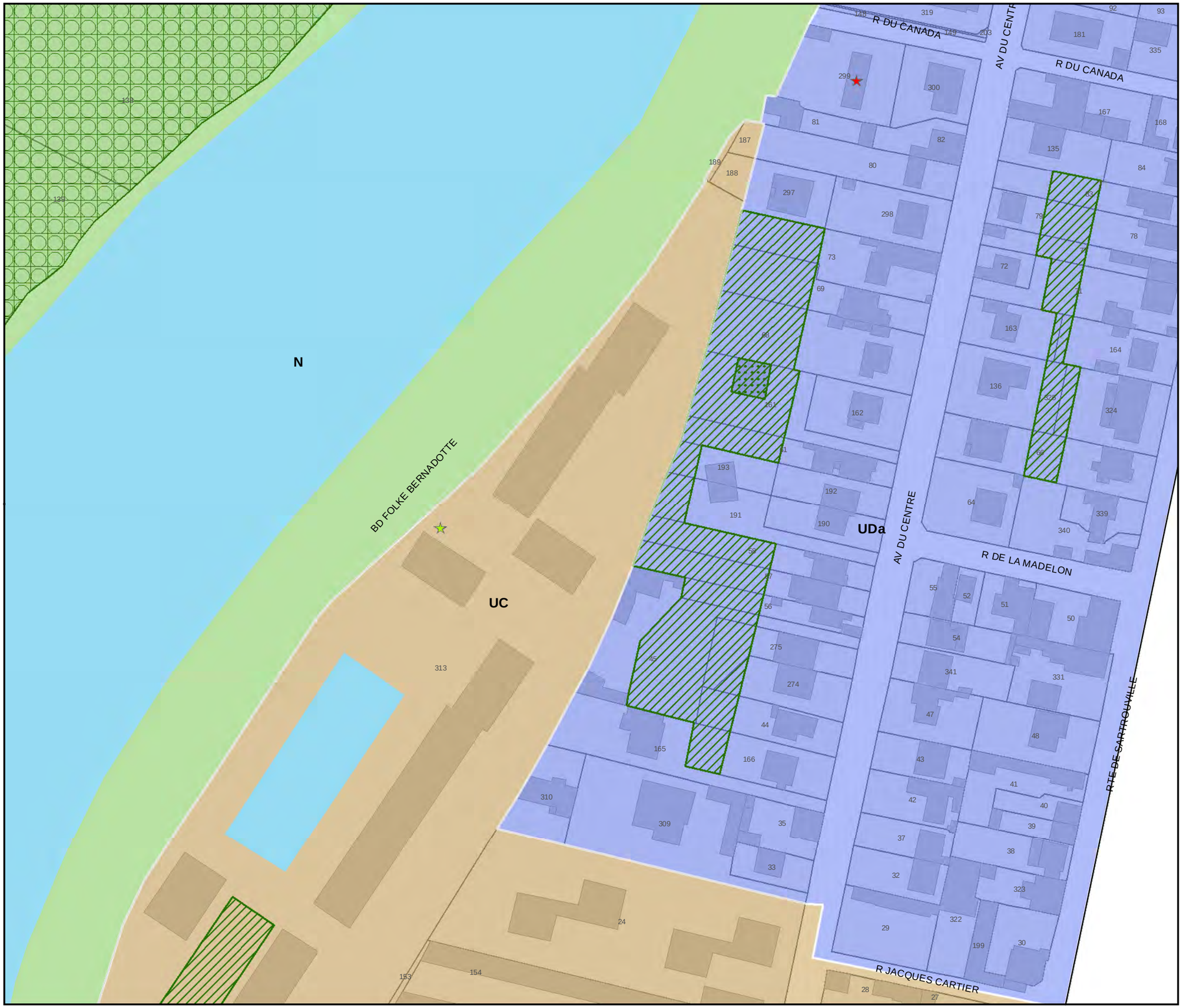

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

N

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 14 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

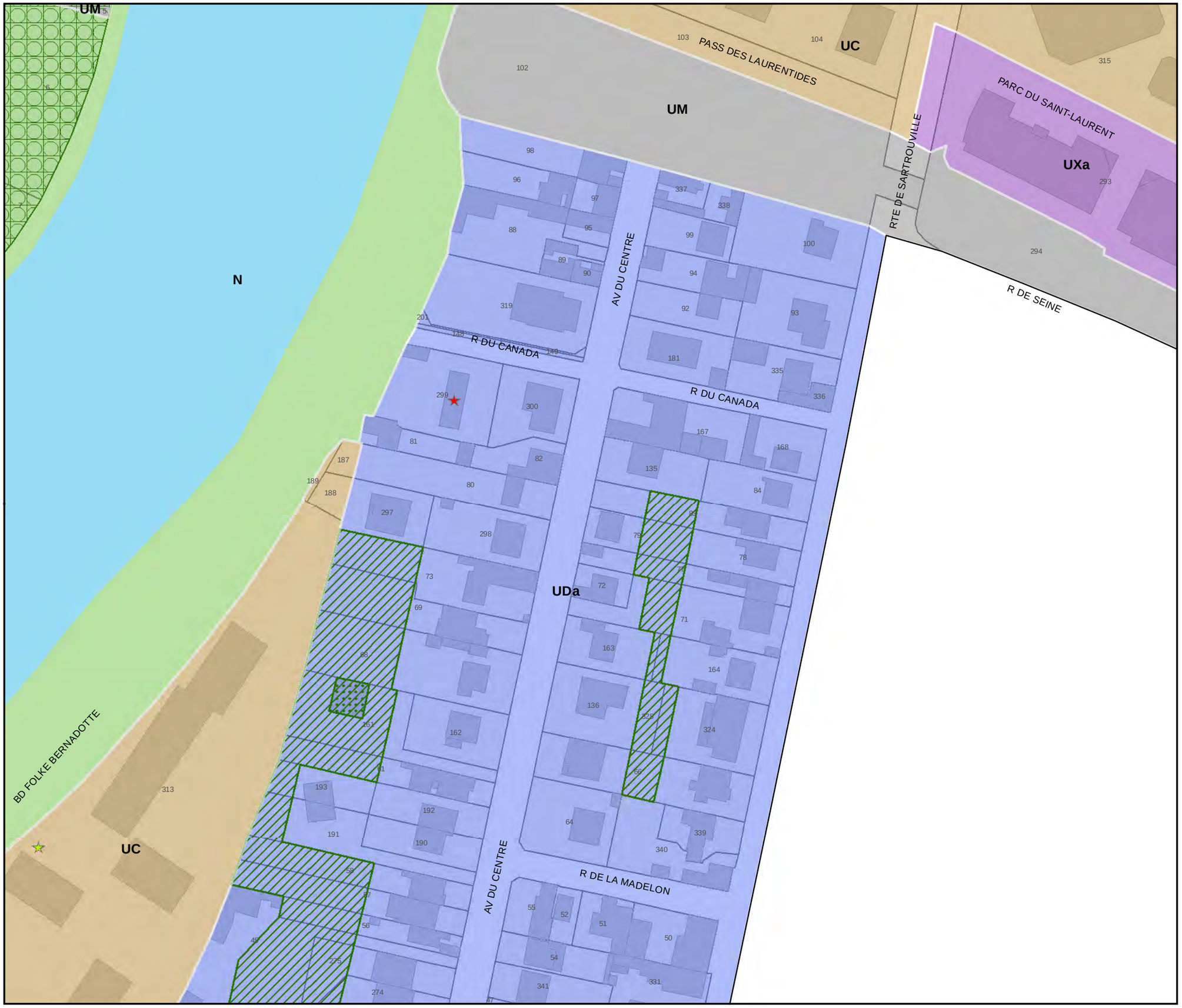

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 15 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

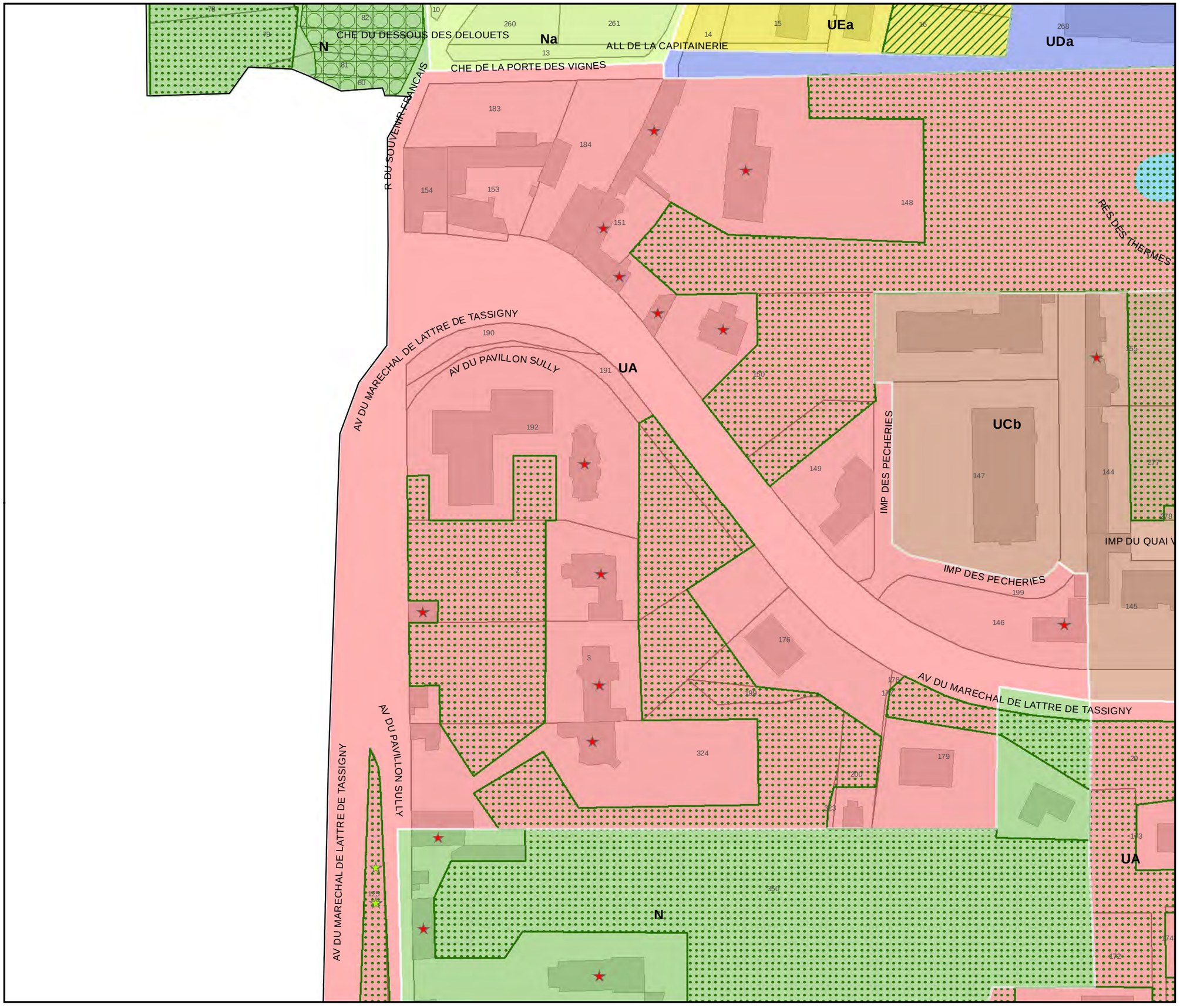

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 16 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

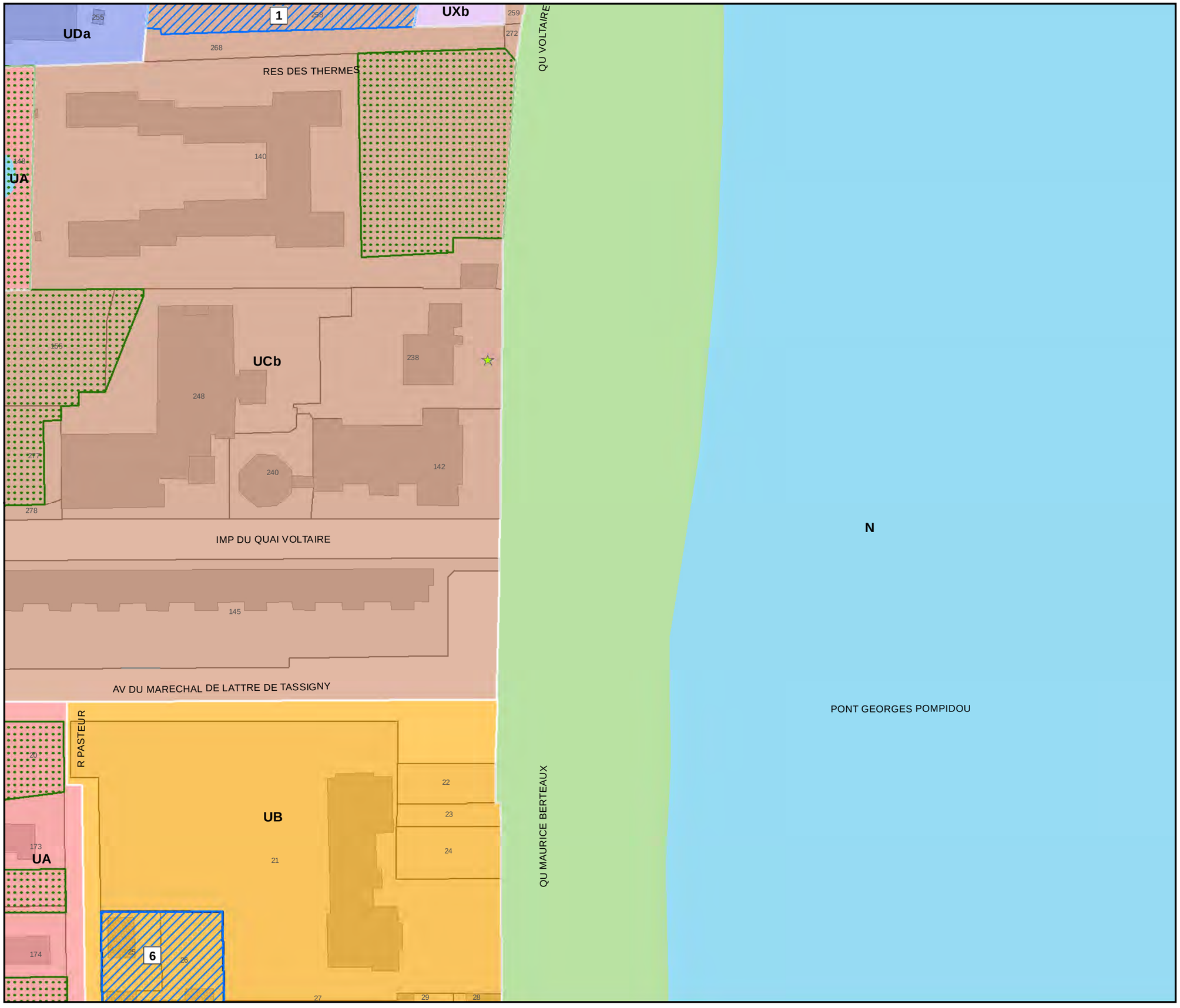

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 17 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

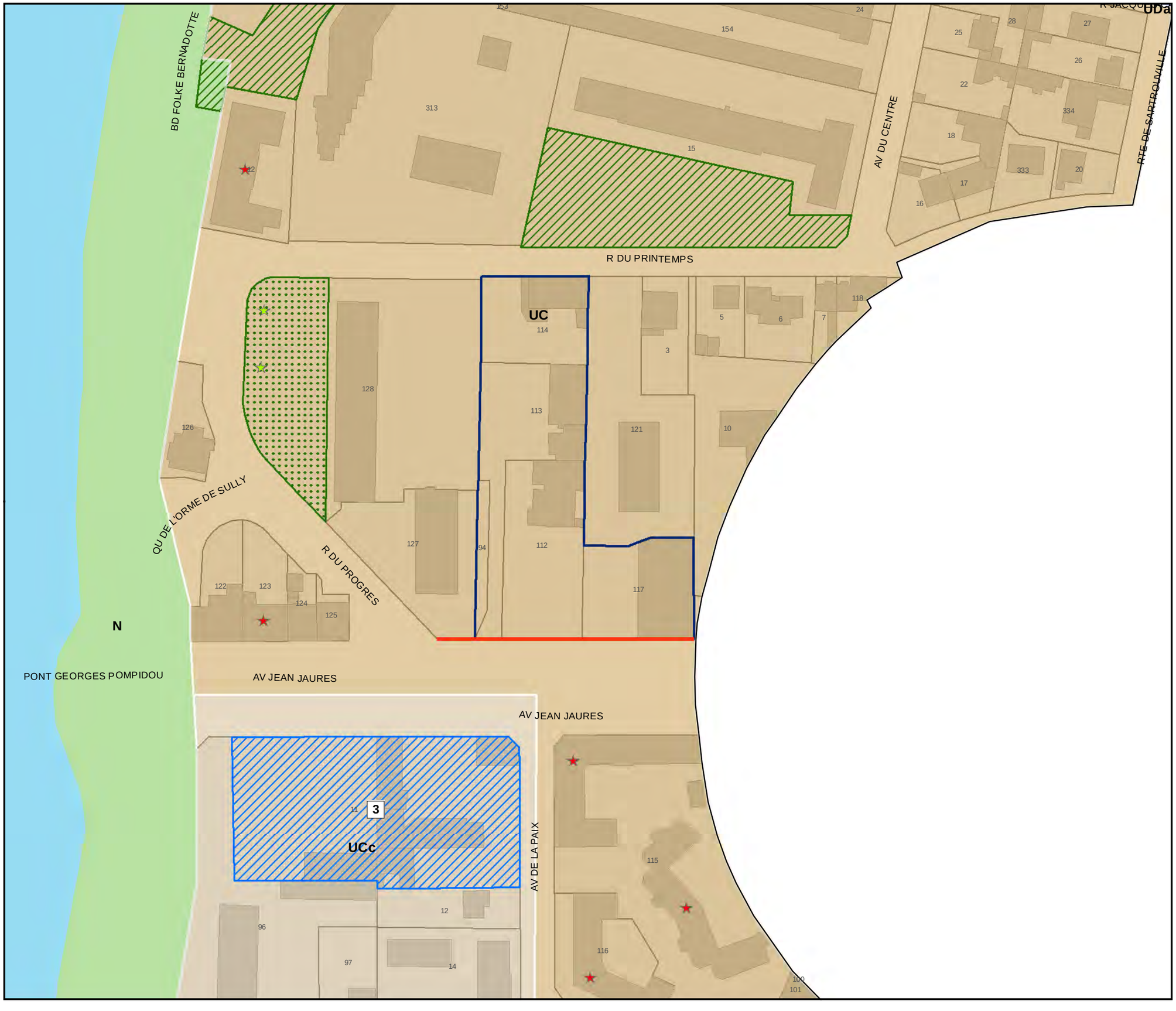

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 18 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

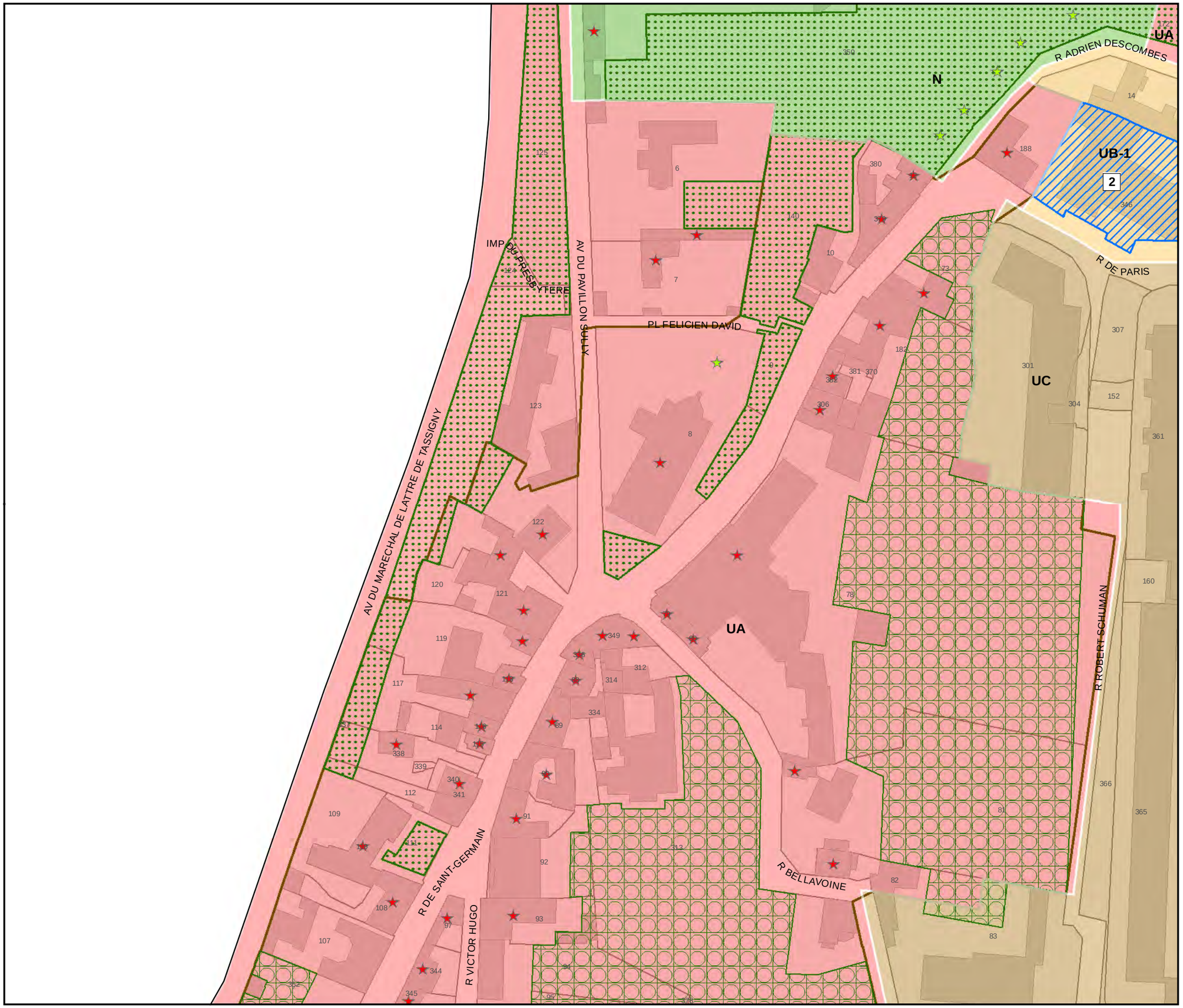

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 19 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

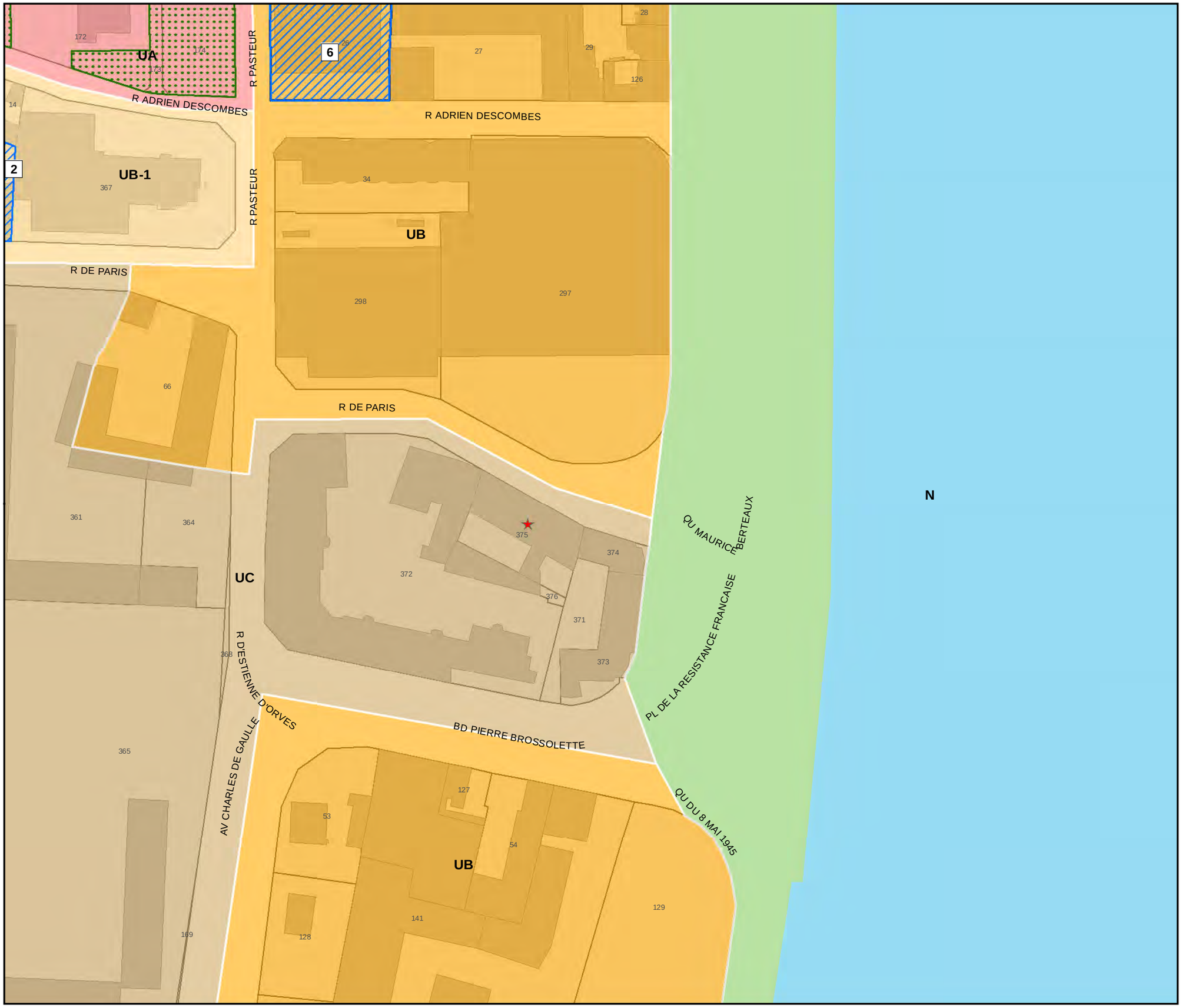

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

N

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 20 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

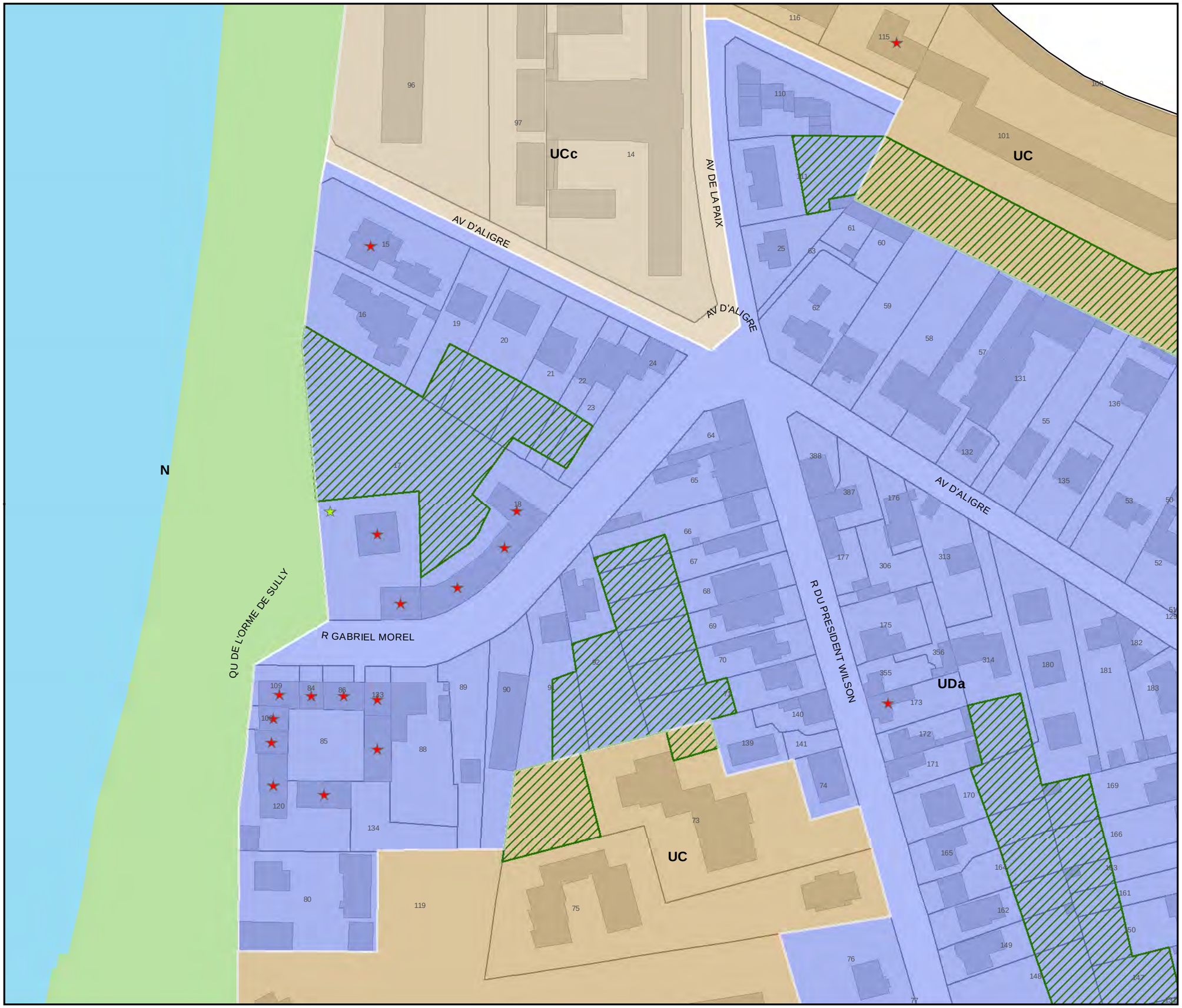

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

N

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 21 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

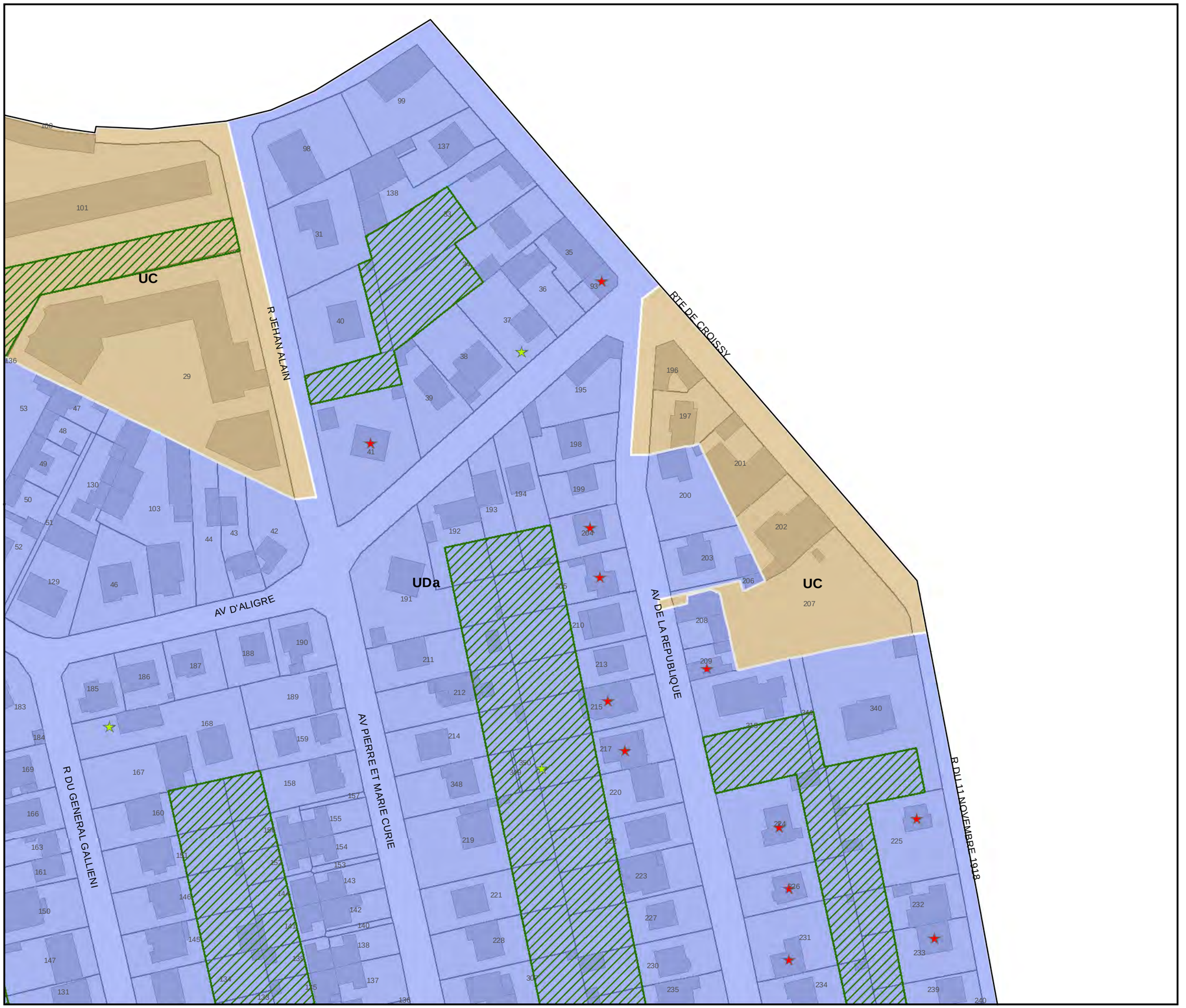

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 22 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

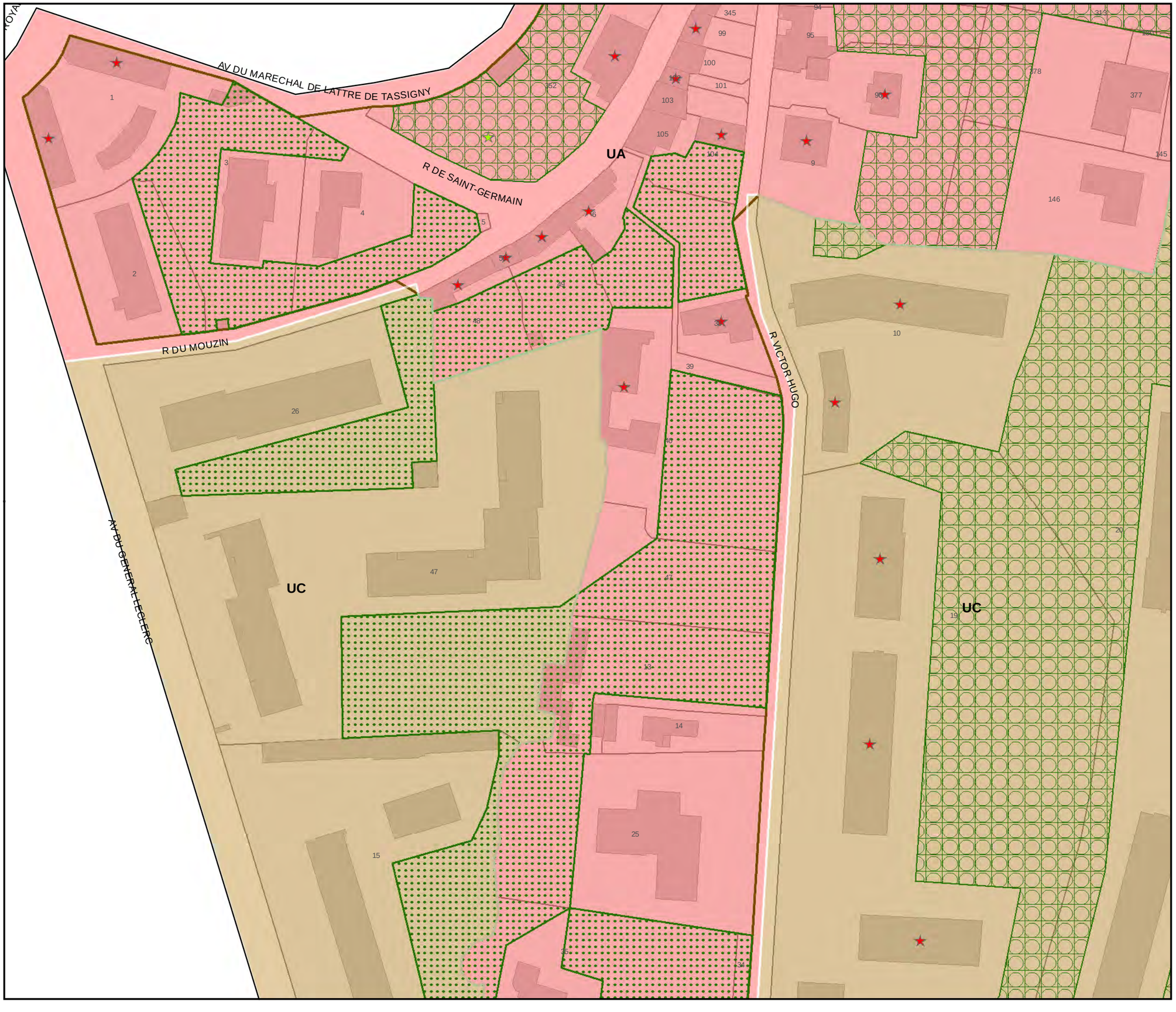

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

1 Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

1 Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

N

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 23 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

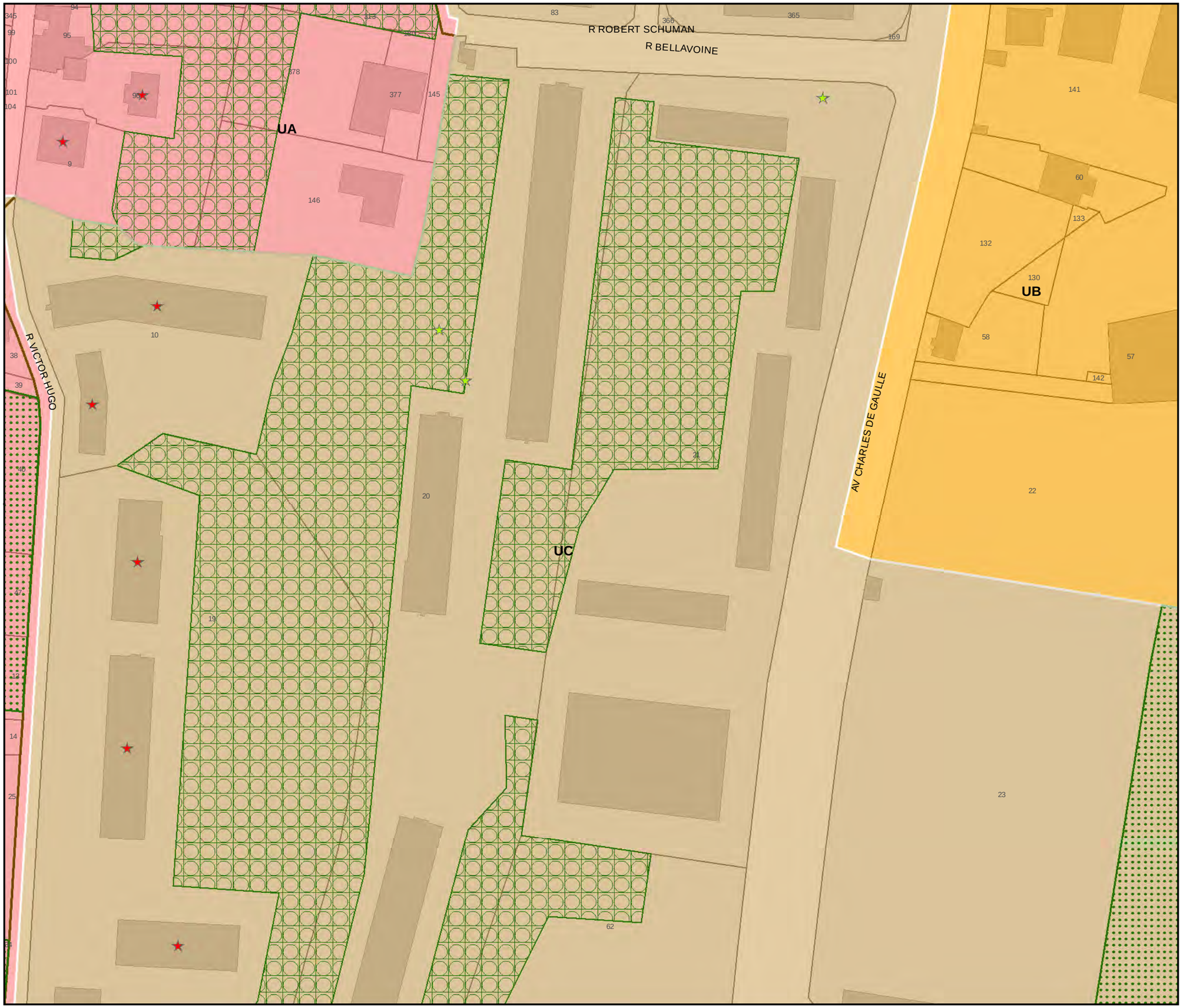

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

N

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 24 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

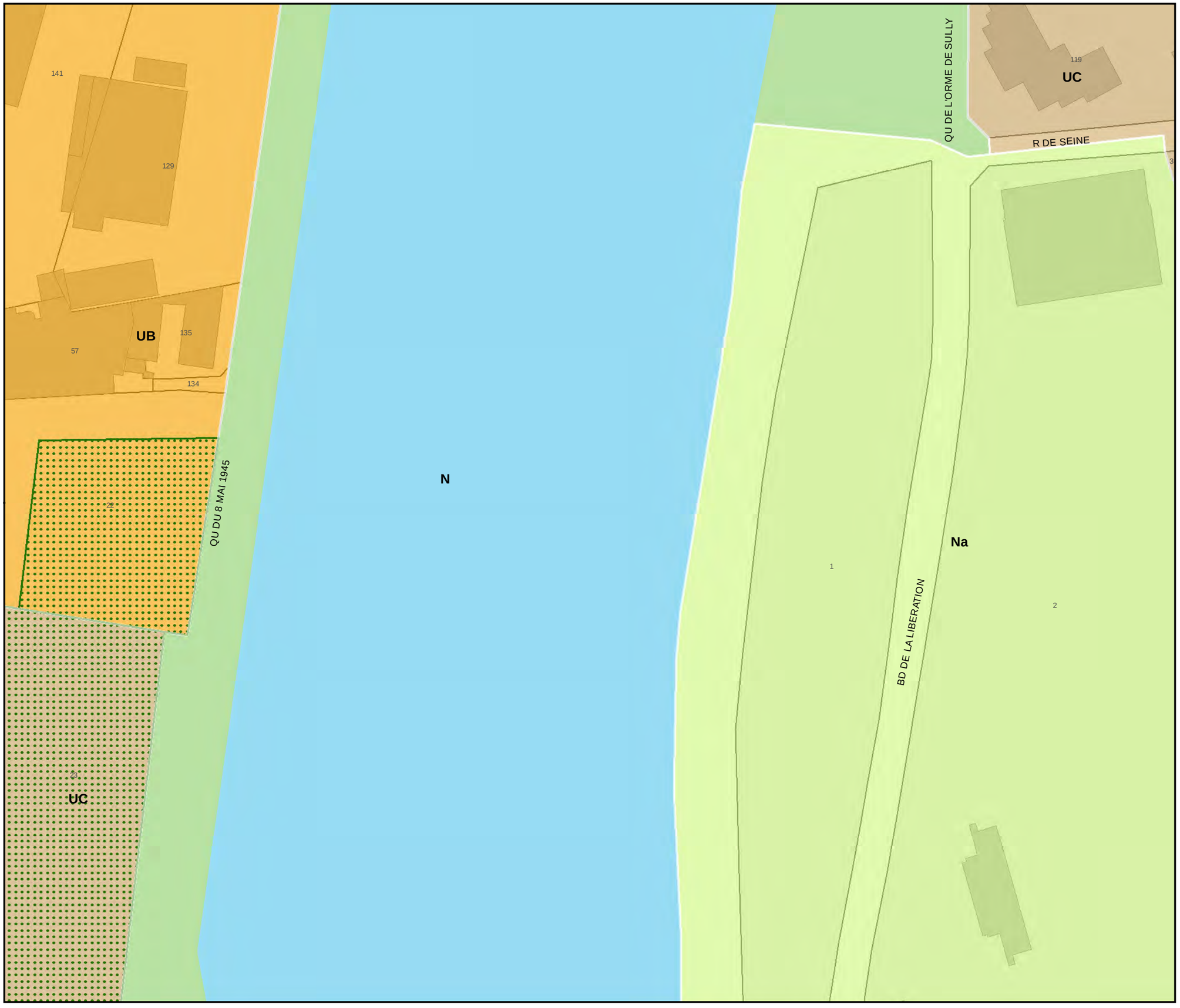

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

N

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 25 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

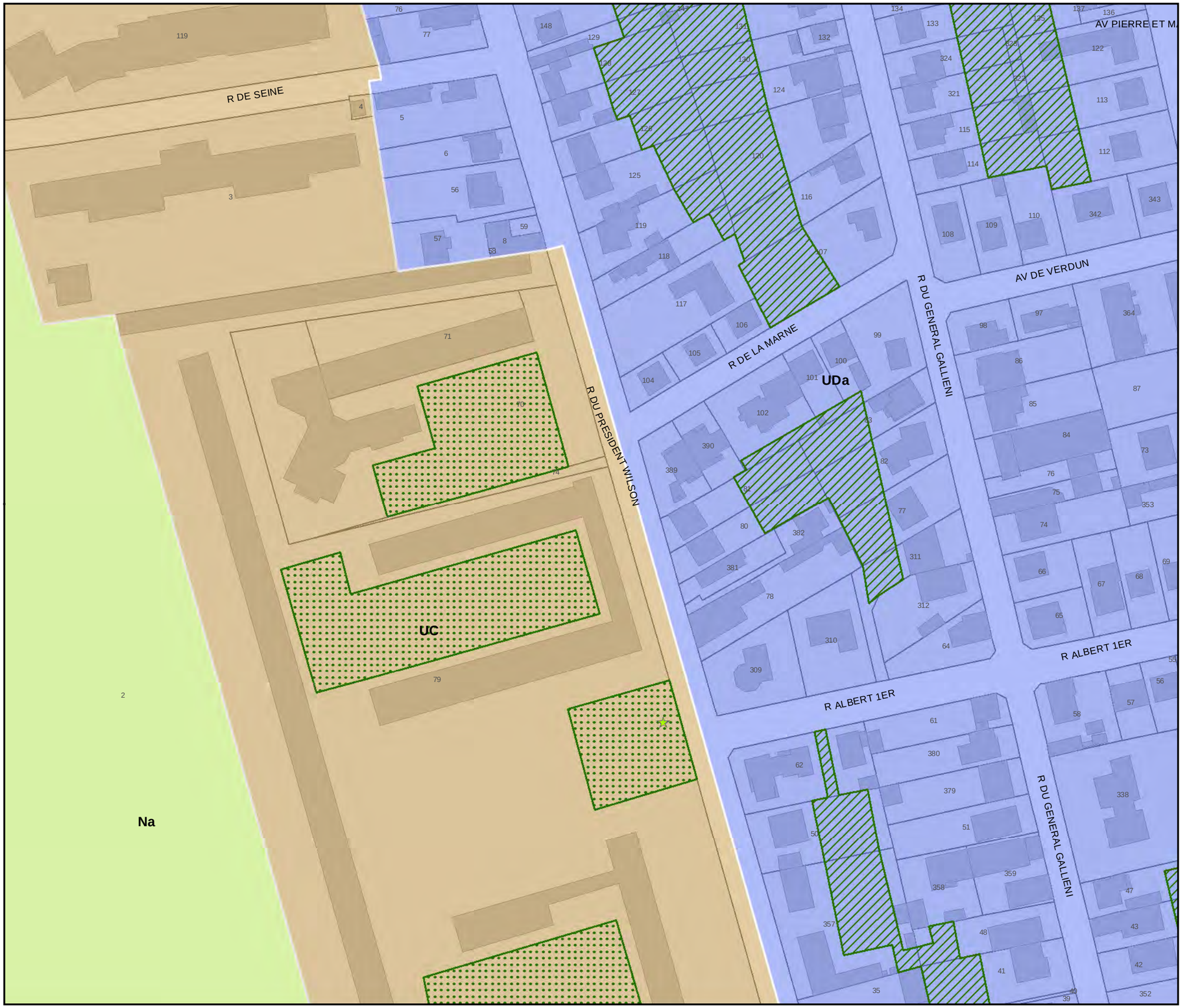

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 26 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

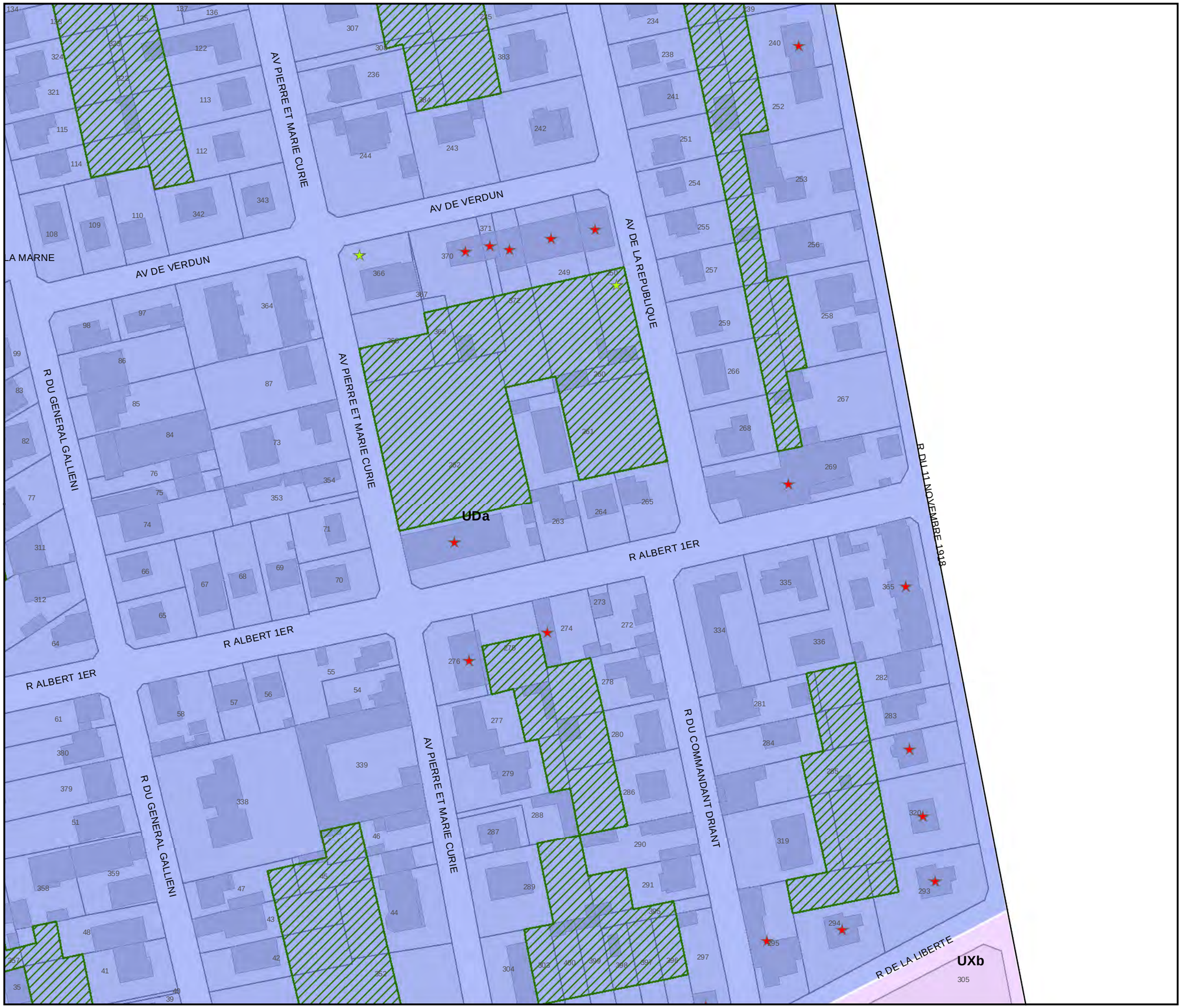

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 27 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

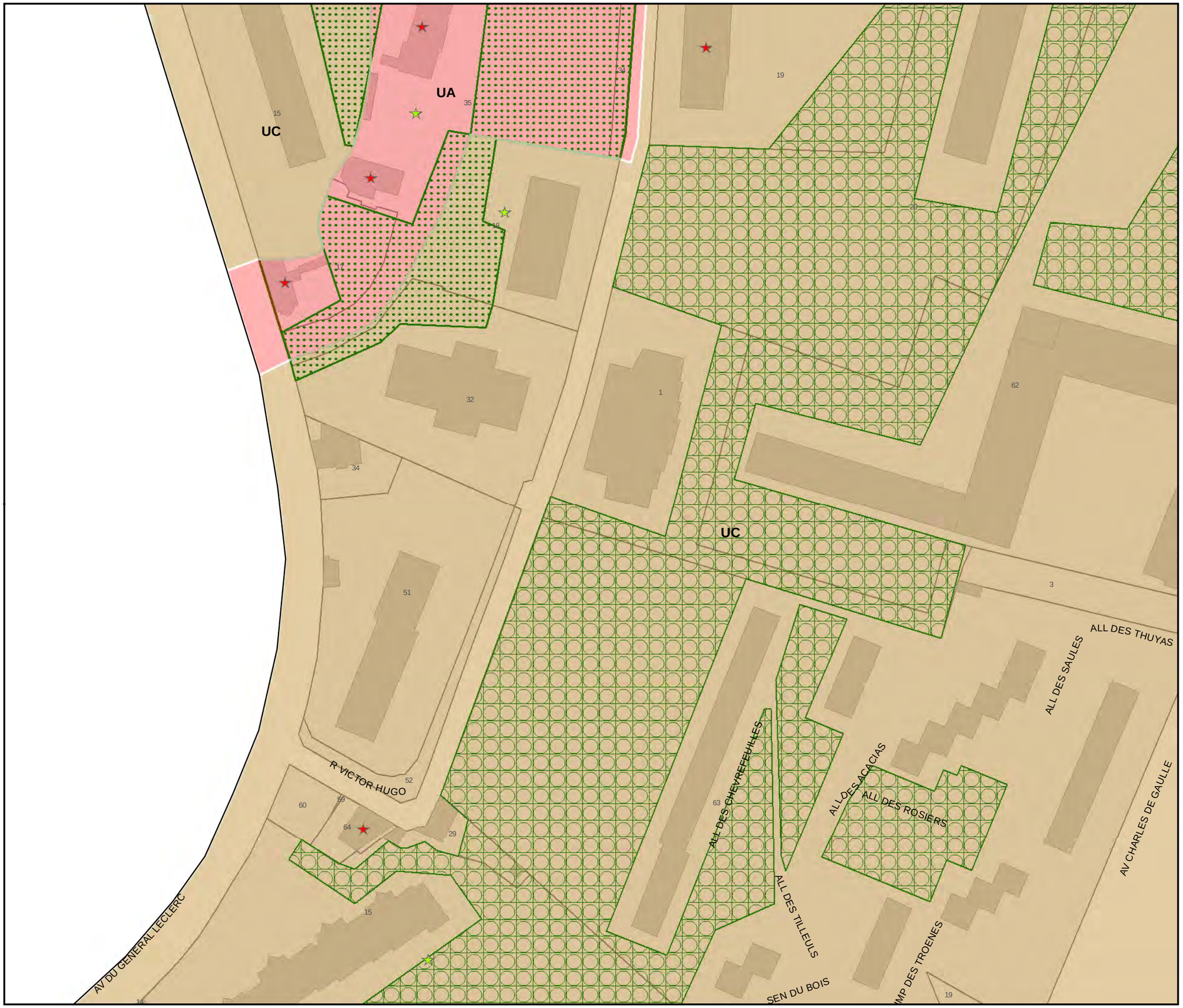

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 28 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 29 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 30 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

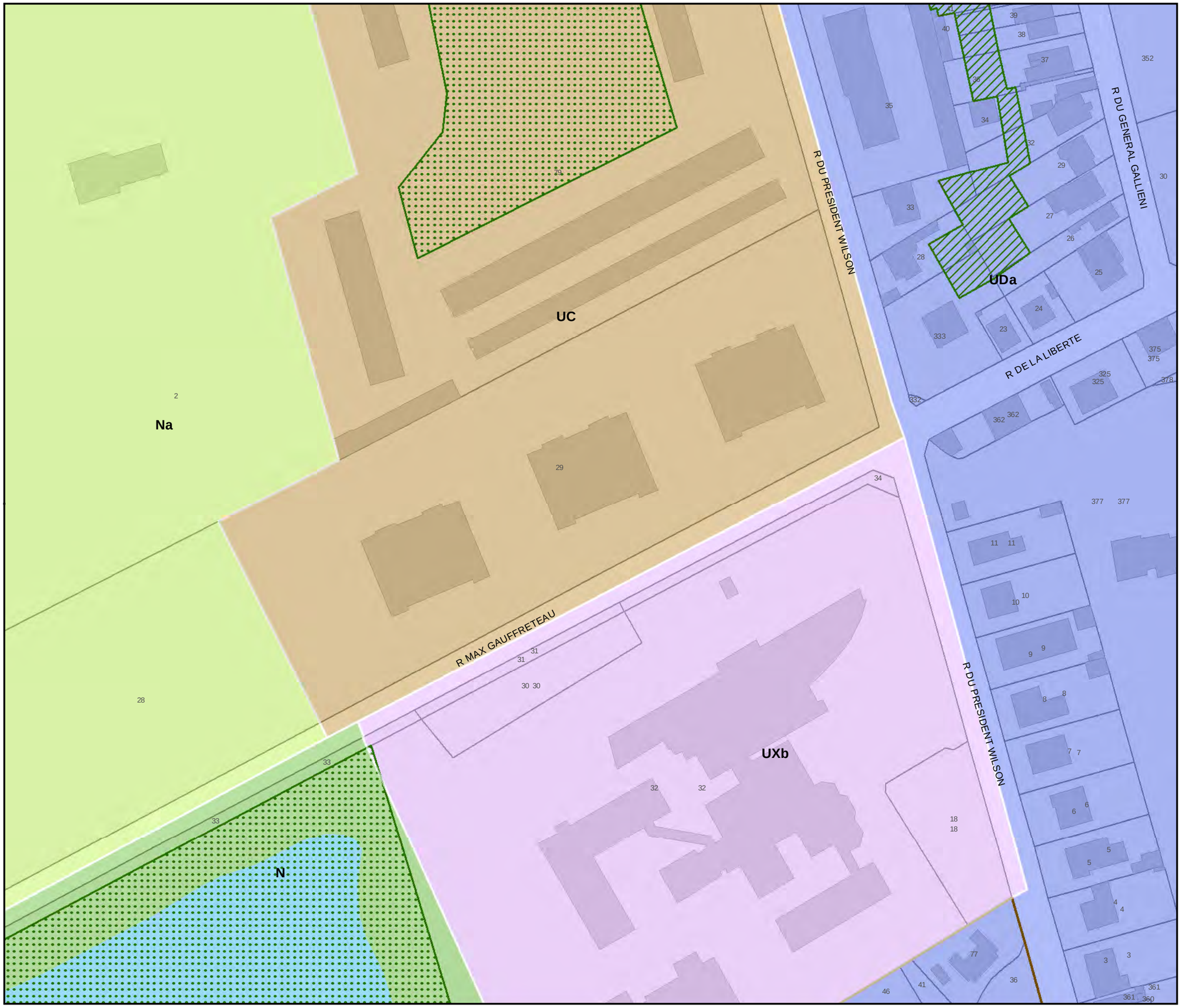

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 31 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

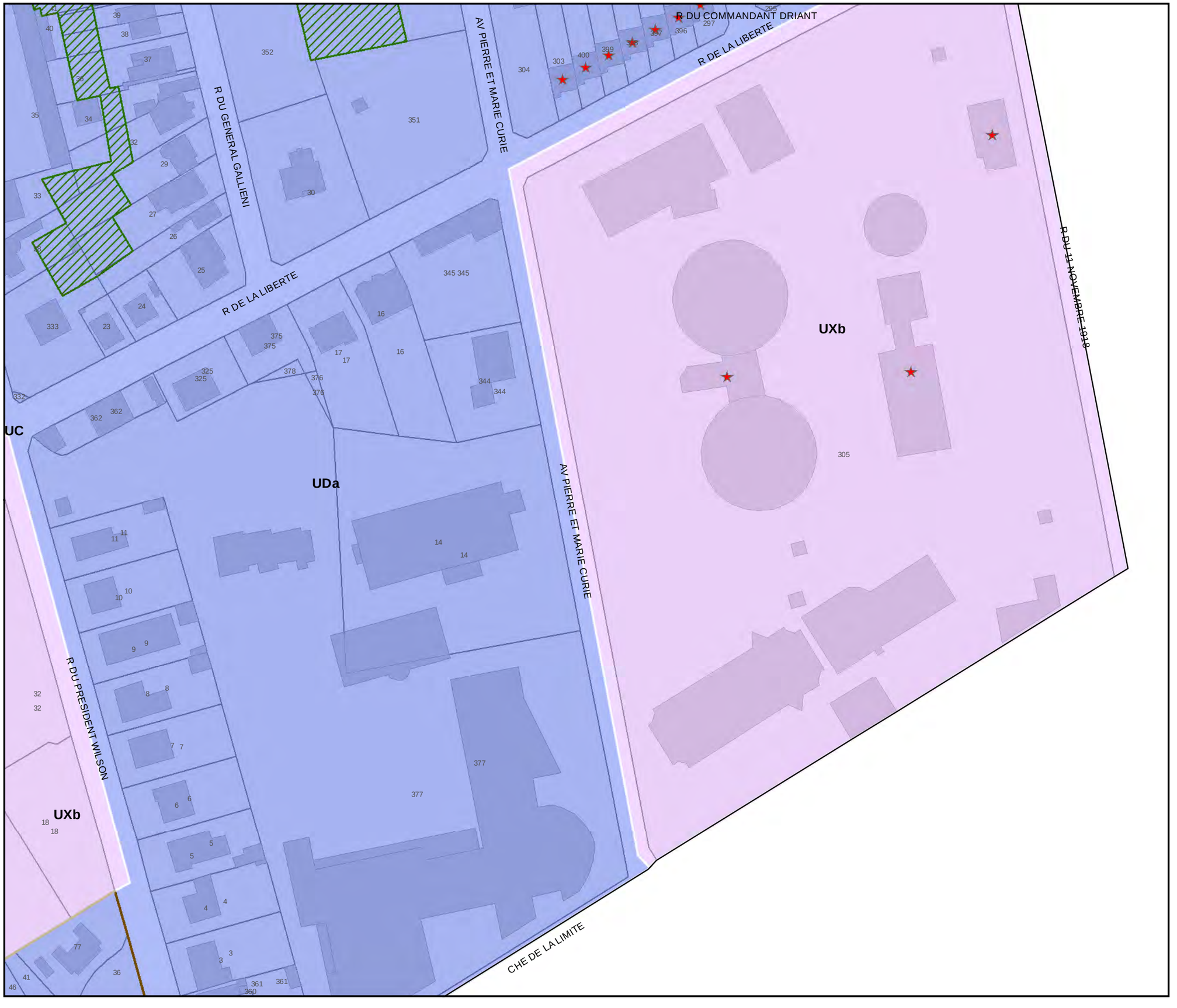

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 32 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 33 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

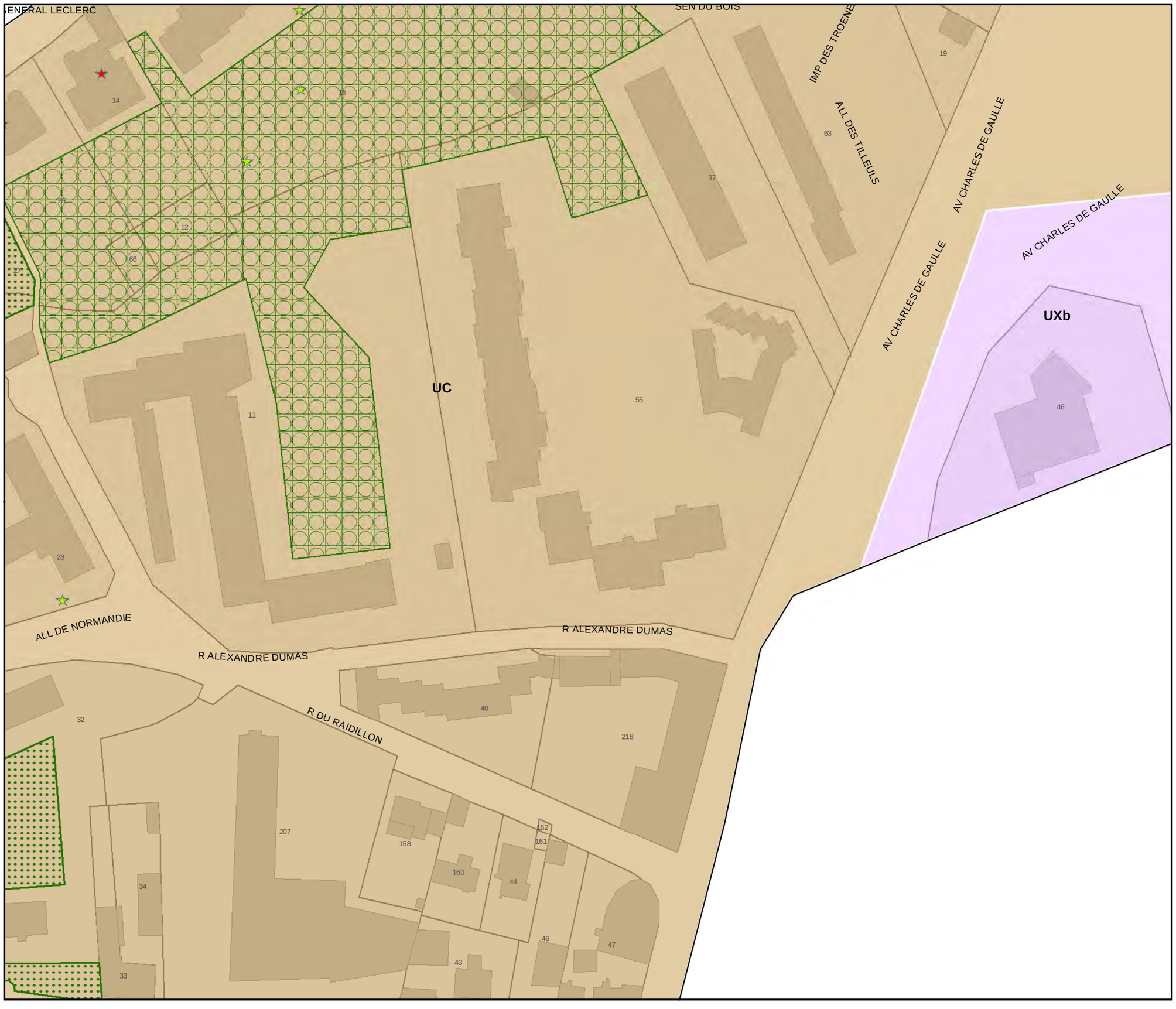

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 34 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

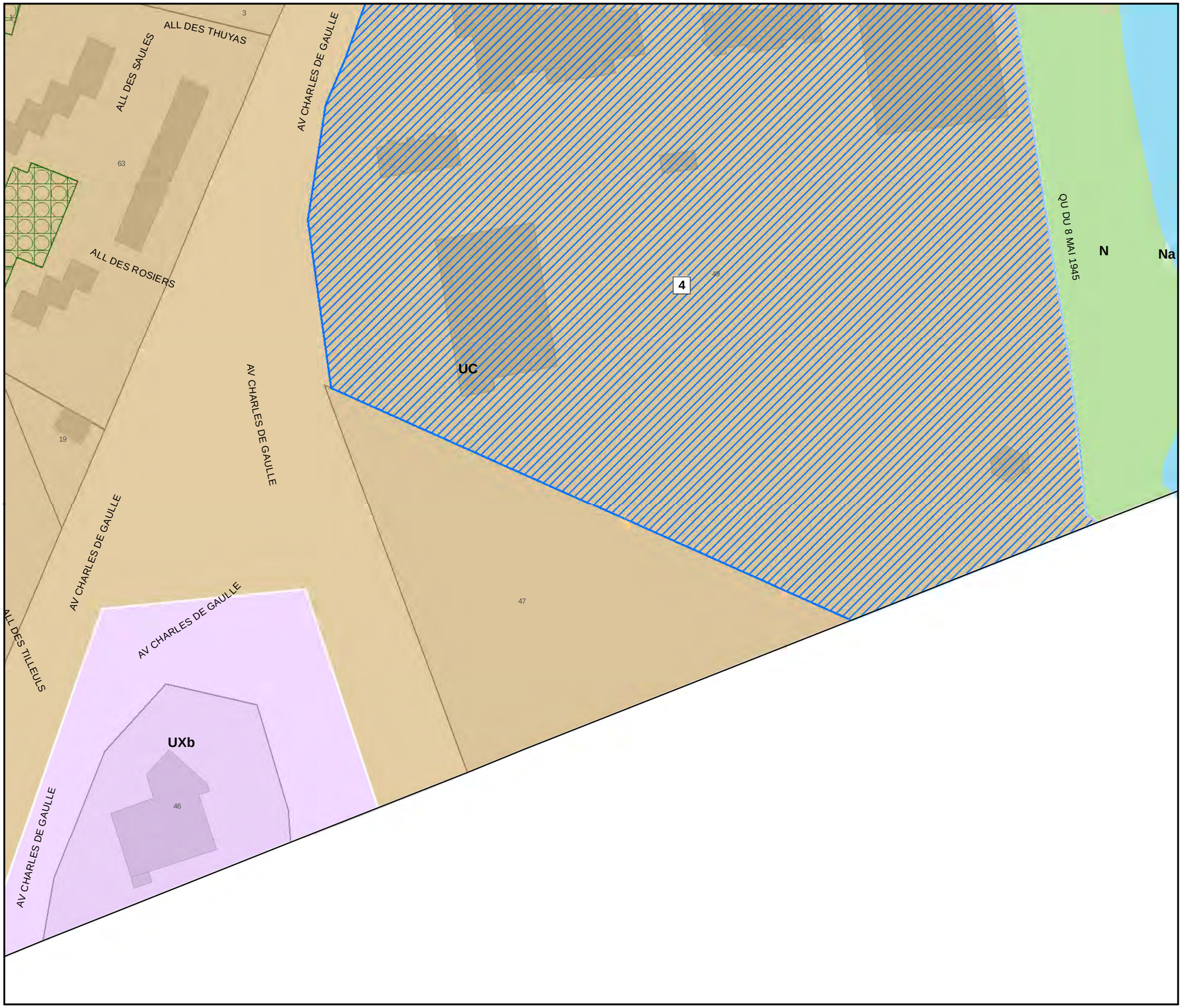

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 35 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

1 Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

1 Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

N

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 36 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

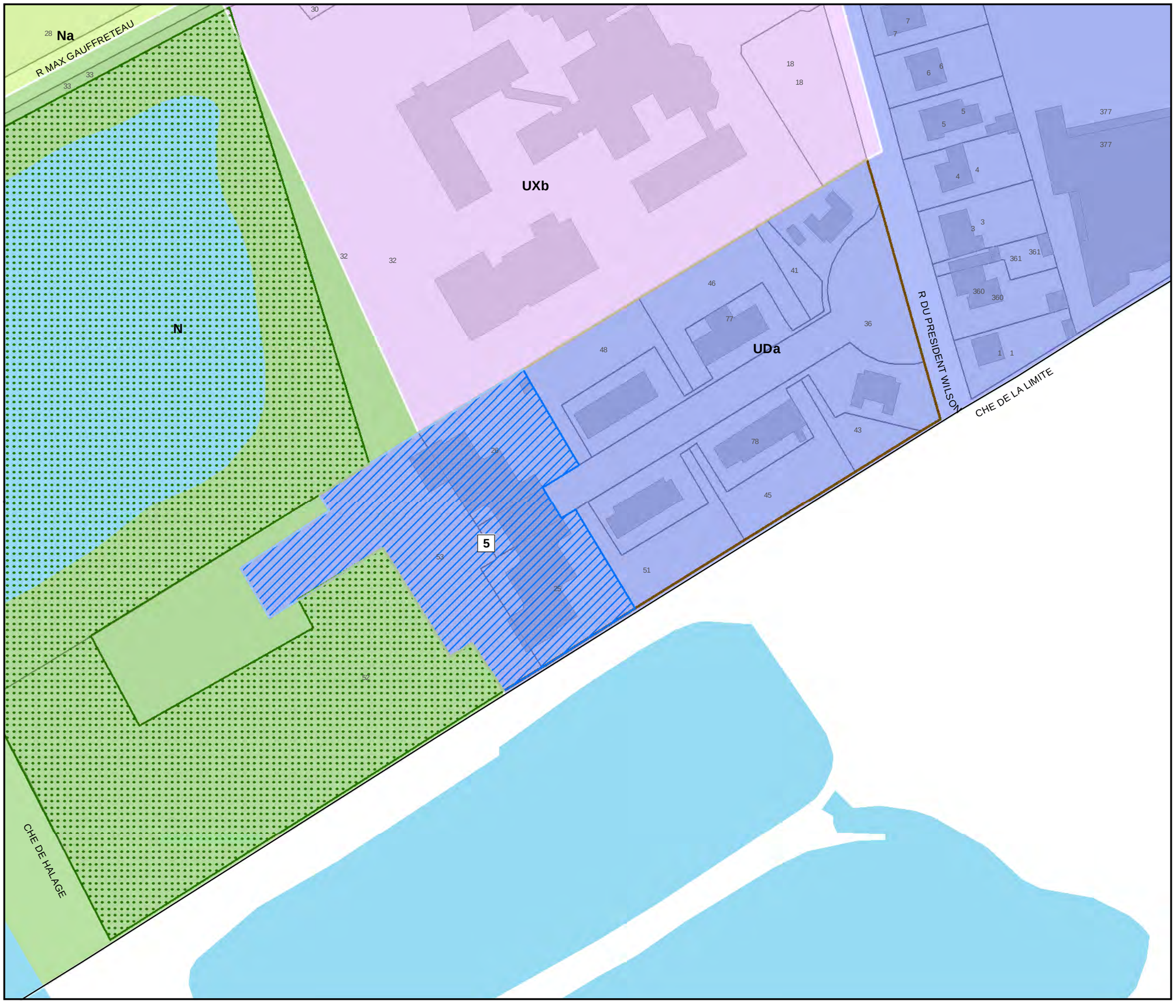

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

- 1 Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

- 1 Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 37 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

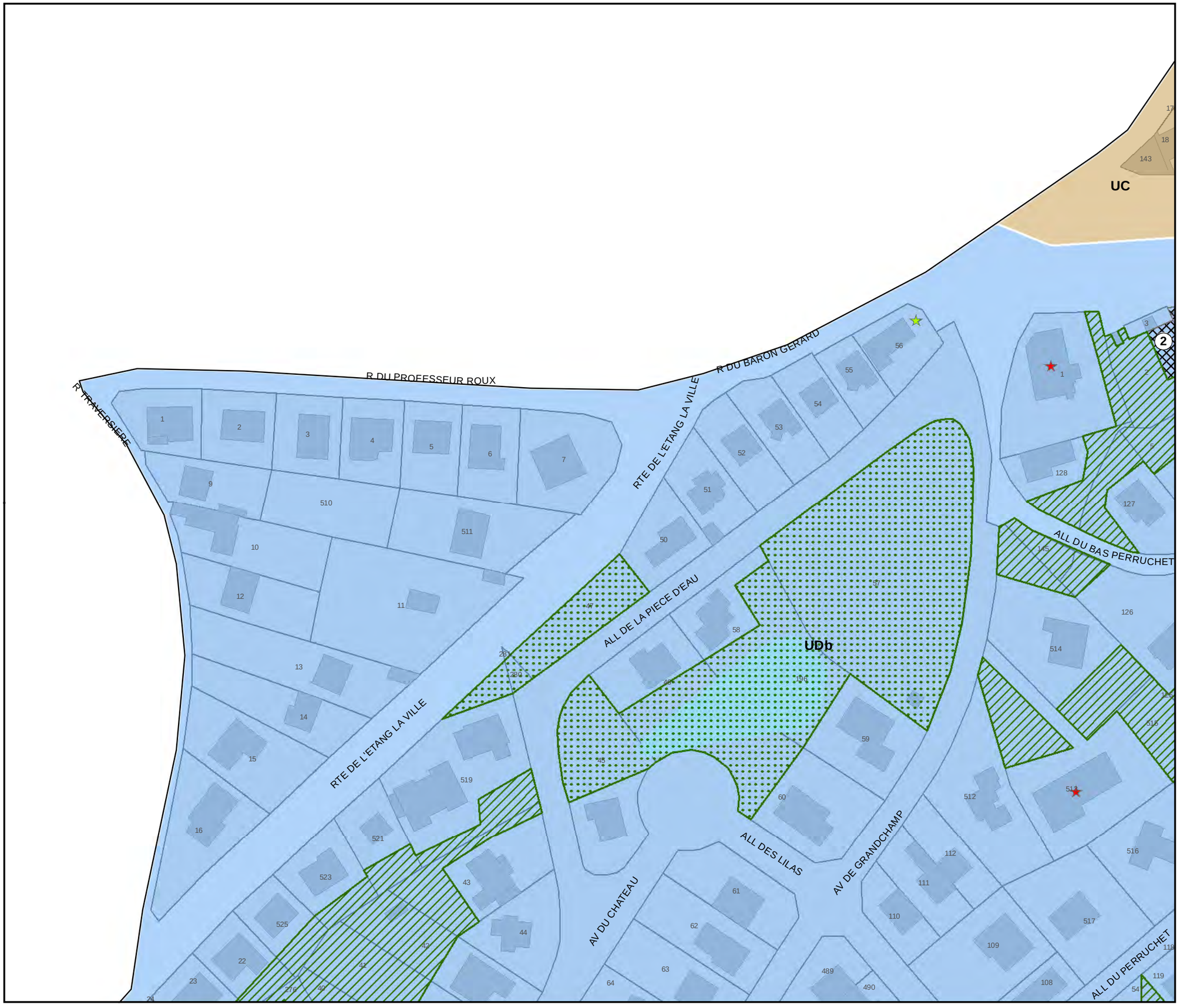

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 38 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

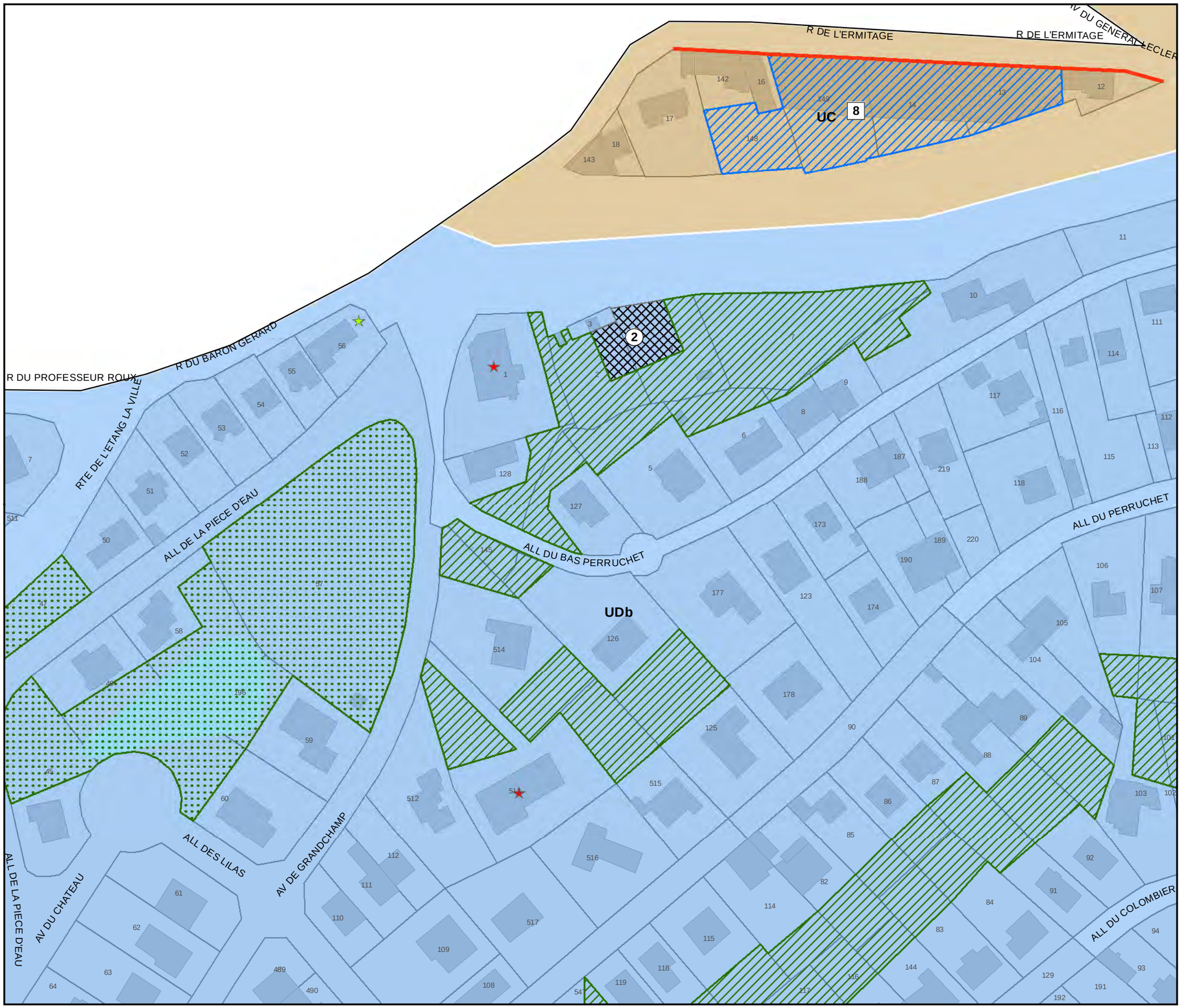

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 39 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

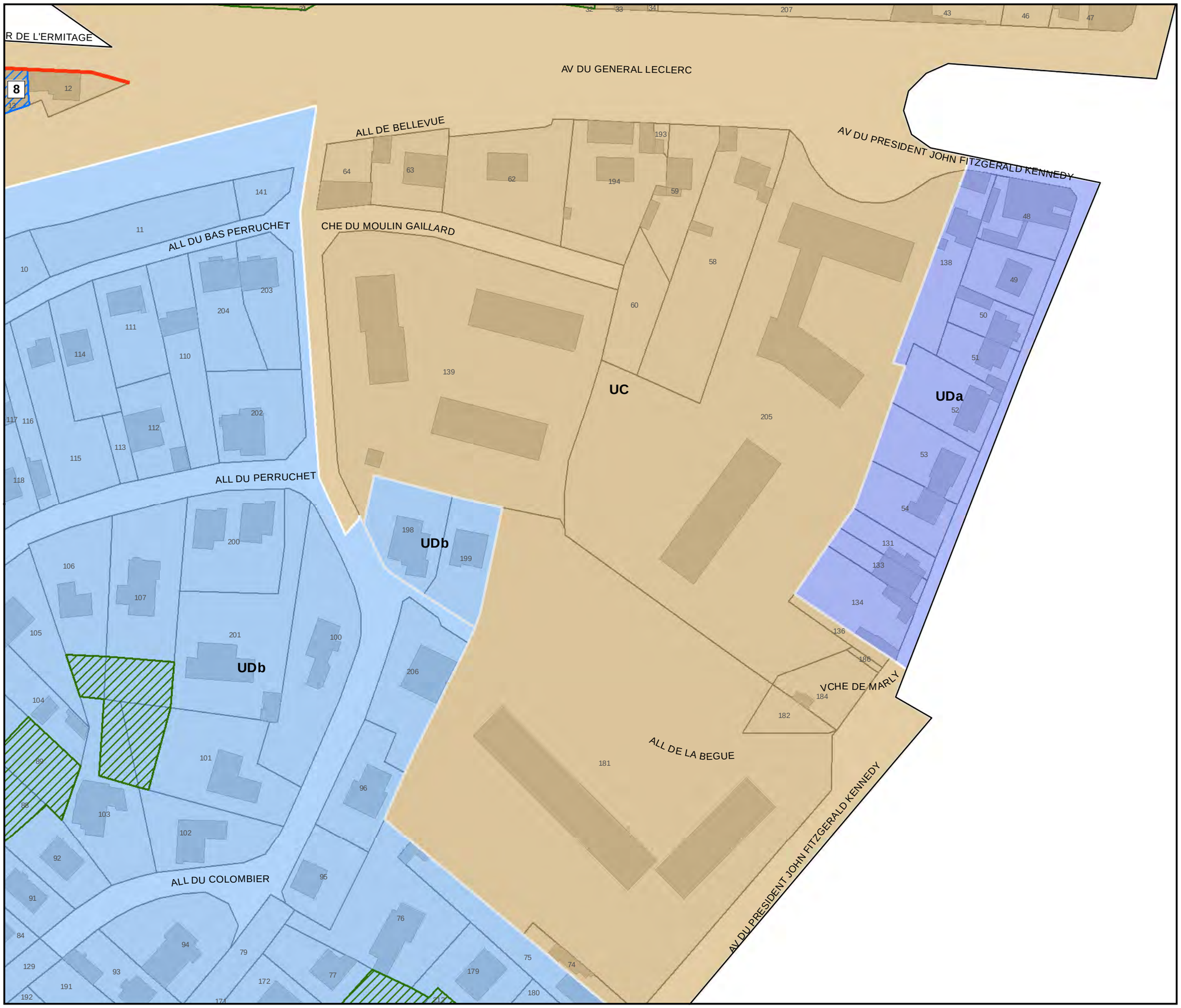

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

N

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 40 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 41 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

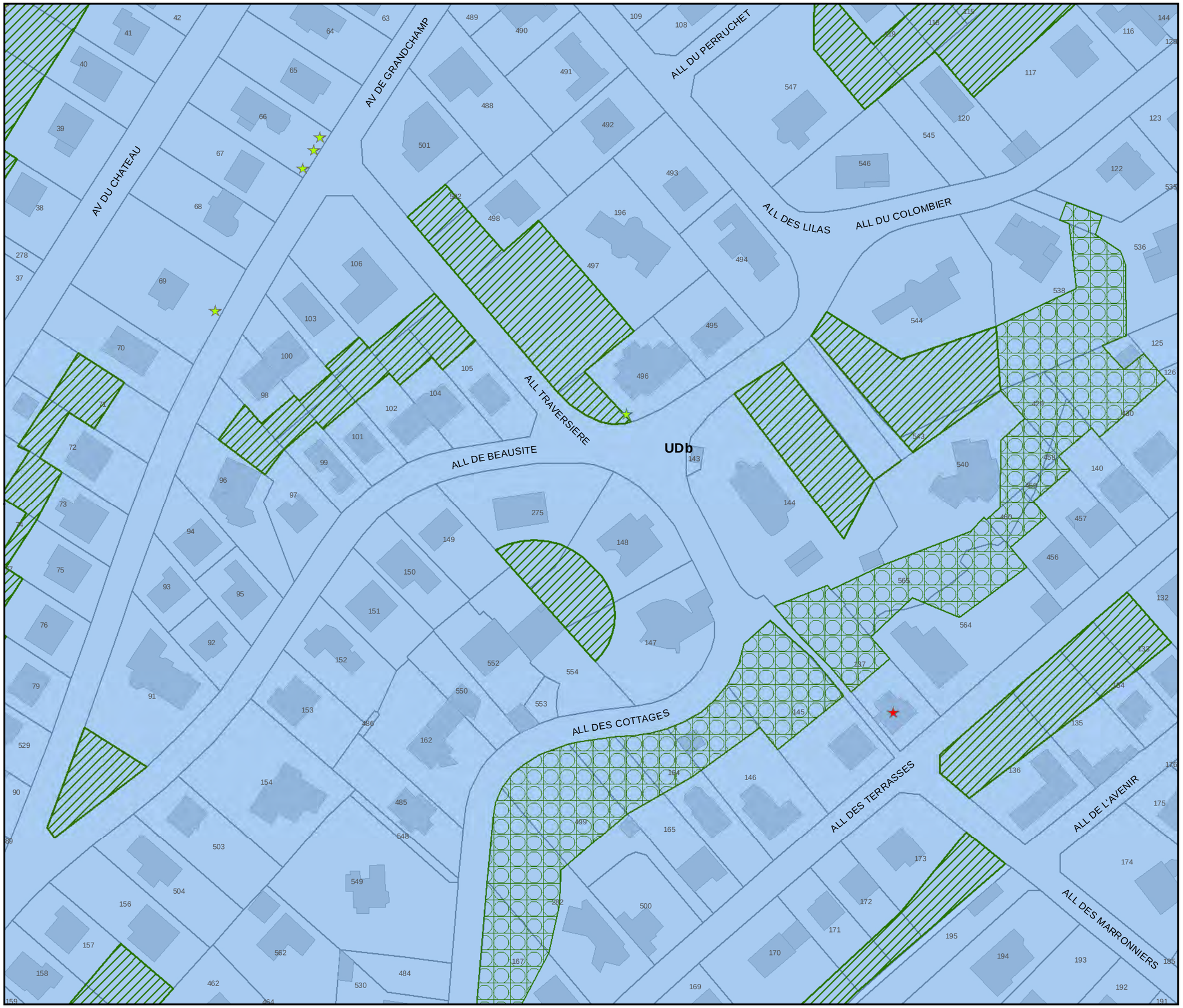

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

N

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 42 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

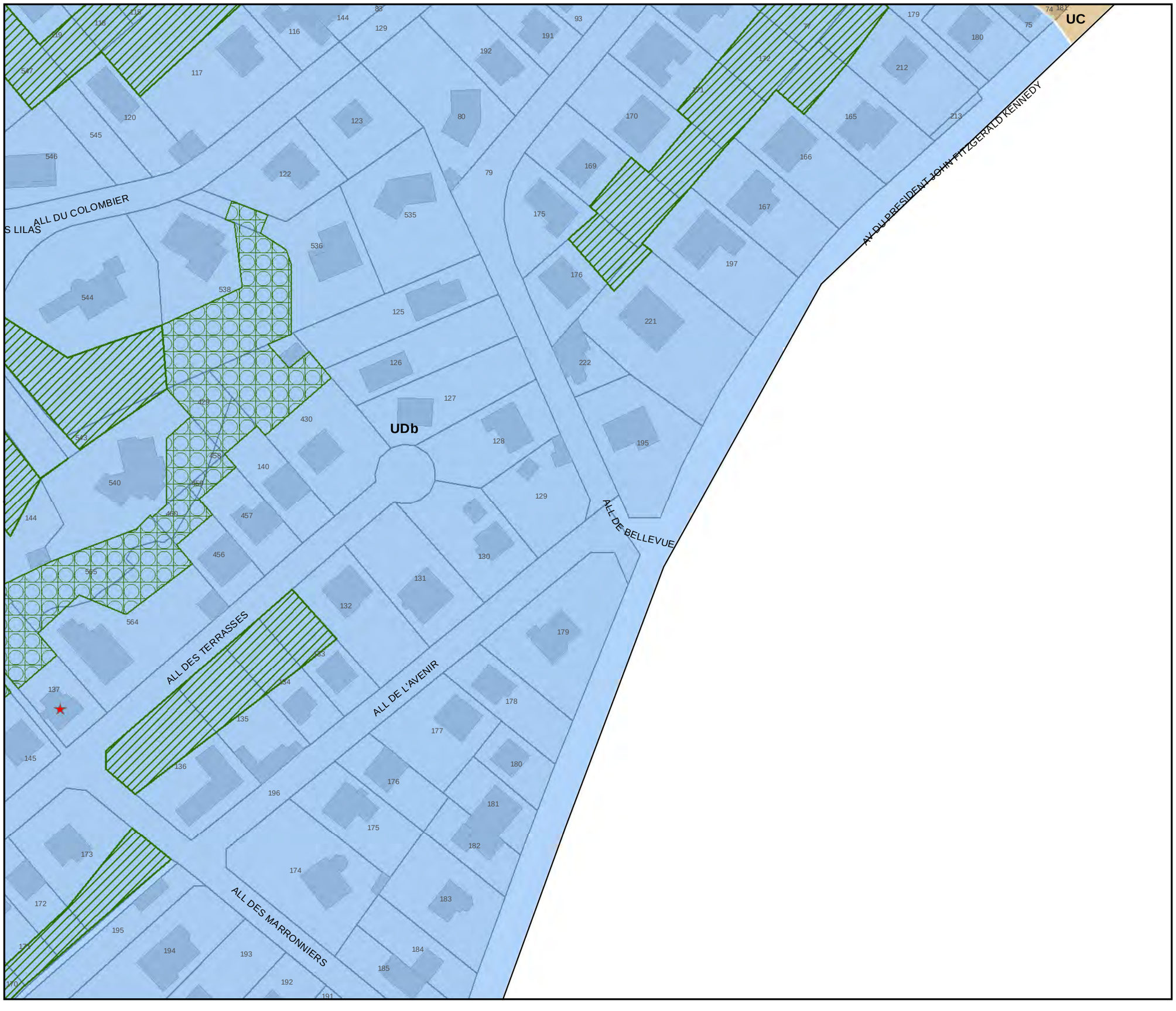

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 43 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

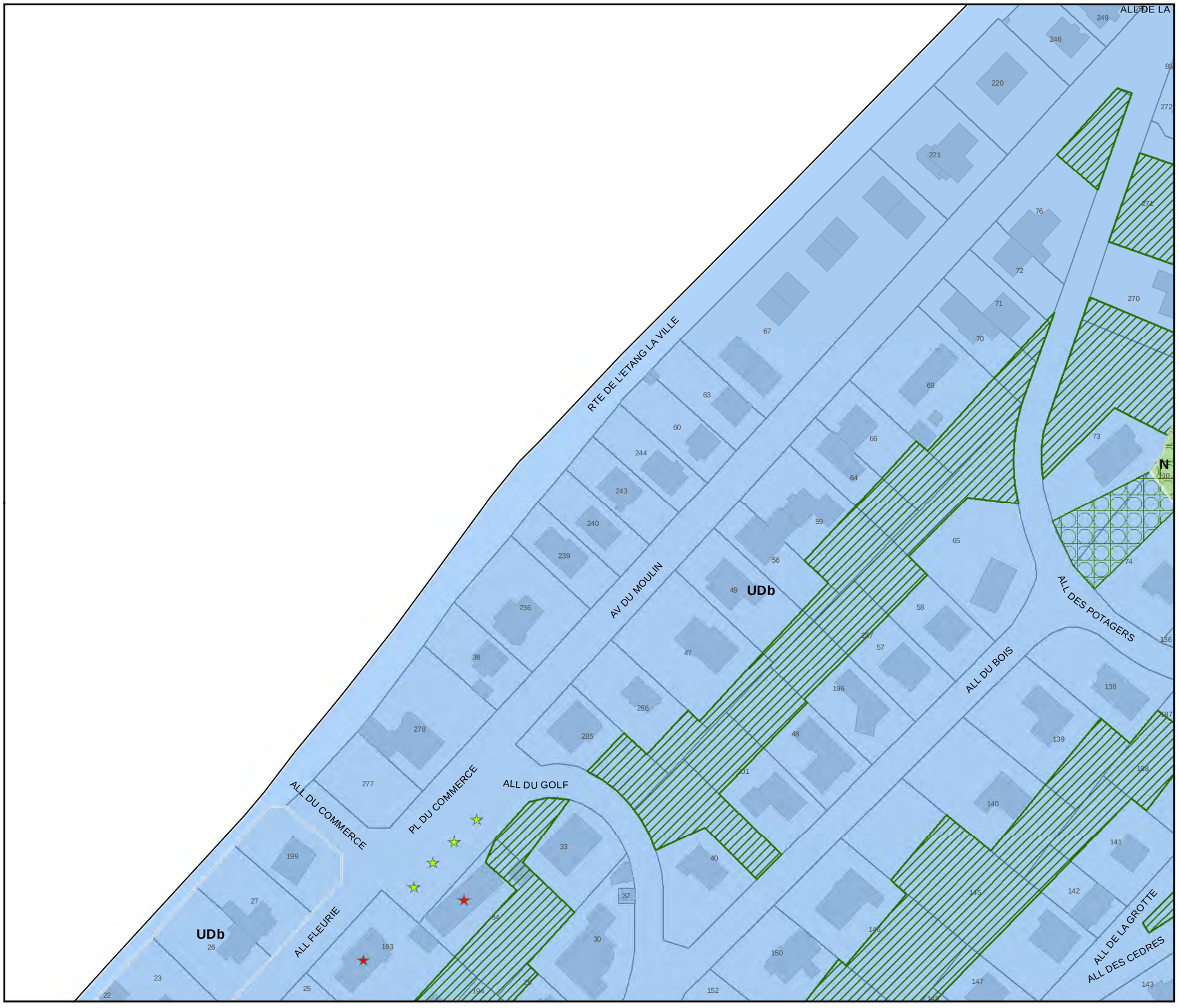

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 44 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 45 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 46 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 47 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

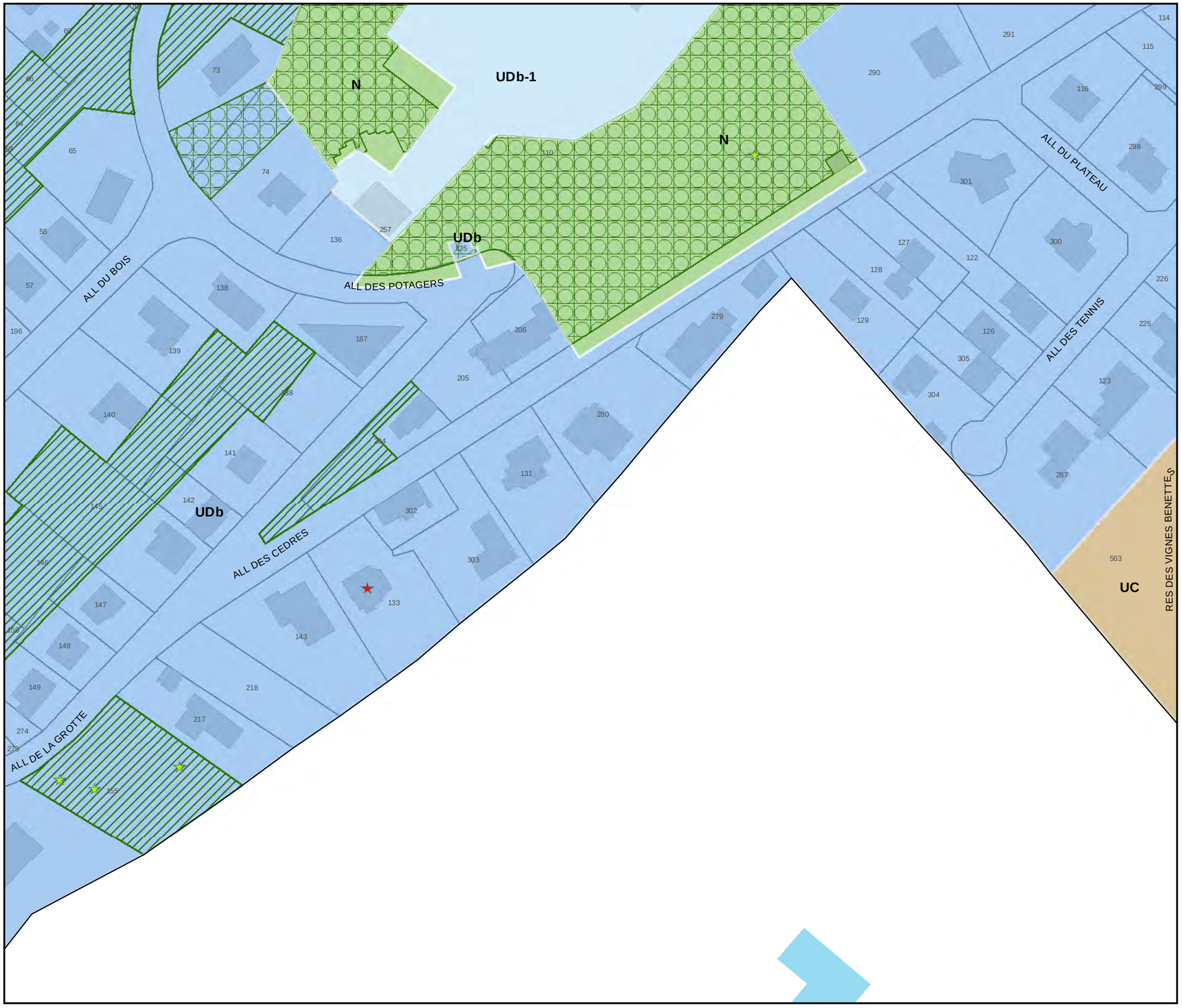

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville du Pecq

Plan de zonage 48 sur 48

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA - zone urbaine du centre ancien
- UB - zone centrale mixte
- UB-1 - zone de transition paysagère
- UC - habitat collectif principalement
- UCb - secteur de transition de hauteur
- UCc - Secteur situé en tête de pont
- UDa - habitat à dominante pavillonnaire
- UDb - habitat individuel Grandchamp
- UDb-1 - Château de Grandchamp
- UEa - habitat individuel quartier Cité
- UEb - Cité, emprise au sol réduite
- UEc - Cité, hauteur réduite
- UM - service public ferroviaire
- UXa - zone d'activité : Technoparc
- UXb - Secteurs d'activités divers
- N - zone naturelle strict
- Na - Zone naturelle aménageable

- Emprise constructible
- Plan masse
- Orientation d'aménagement et de programmation
- Espace boisé classé
- Coeur d'îlot
- Espace paysager protégé

- Arbre remarquable
- Bati remarquable

- Alignement autorisé

Emplacements réservés aux équipements et installations d'intérêt général à créer

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	623
2	Emplacement réservé pour des bassins d'assainissement	Syndicat intercommunal d'assainissement	355

Secteur de mixité sociale

Numéro	Destination
1	Secteur de mixite sociale 30% de logement locatif social
2	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
3	Secteur de mixite sociale 40% de logement locatif social
4	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
5	Secteur de mixite sociale 25% de logement locatif social
6	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social
7	Secteur de mixite sociale 50% de logement locatif social
8	Secteur de mixite sociale 100% de logement locatif social

0 10 20 m

ville ouverte

Source : CADASTRE DGI - Janvier 2017